

FEMMES PLURIELLES

Publication de **SORALIA**

n°88
Trimestriel
Décembre 2024

bpost
business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

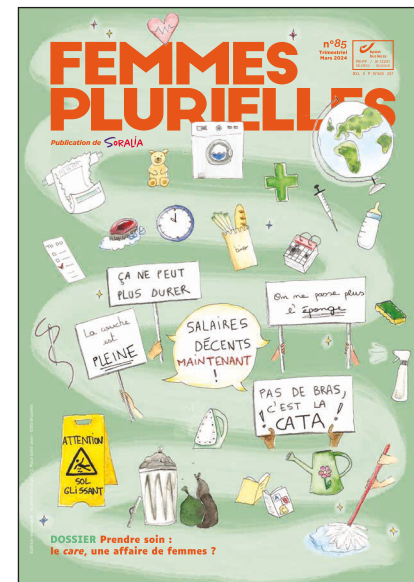
DOSSIER
FEMMES ET TECHNOLOGIES



Nous sommes quelques-unes,
et de plus en plus nombreuses,
à contribuer à la réalisation de
ce magazine. Y sont répertoriés :
nos questionnements, nos positions
féministes, nos coups de poing,
nos envies de changement, nos luttes,
nos chutes et nos victoires.

FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : femmes.plurielles@solidaris.be ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

femmes.plurielles@solidaris.be

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

SORALIA

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

Ce n'est un secret pour personne, les stéréotypes de genre ont la dent dure ! Parmi la pléthore d'injonctions sexistes influençant notre vision du monde, le champ de la technologie n'est évidemment pas épargné. D'aucuns opposent encore souvent les femmes à la technologie. Désintéressées, incompetentes, inappropriées... les femmes ne seraient tout « naturellement » pas portées ni même concernées sur ce secteur d'activités dédié aux petits génies masculins. Vous vous doutez bien que nous ne partageons pas cette vision

de société. Au travers de ce dossier, nous développerons une vision genrée d'un secteur encore peu investi par le champ féministe. Et cerise sur le sapin en cette fin d'année, ce numéro contient le portrait de la nouvelle présidente de notre Mouvement. En vous souhaitant une belle fin d'année solidaire et féministe.

Noémie Van Erps – Secrétaire Générale Soralia

SOMMAIRE

DOSSIER

4 > 6
Les technologies
qui nous entourent,
vecteurs d'égalité ?

7 > 9
Comment l'arrivée
du web a bouleversé
notre accès
à l'information ?

10 > 11
Interview
« Plus nous serons
nombreuses à nous
lancer dans les TIC,
plus le secteur sera
équilibré »

12 > 13
Avis d'expert-e-s
L'Intelligence
Artificielle : un risque
de discrimination
dans le recrutement

14 > 15
Avis d'expert-e-s
Les technologies
vont-elles sauver
le monde ?

16 > 17
« Bruxelles numérique »
et inégalités :
à quand le déclic ?

18 > 19
Les héroïnes de
la Technologie :
5 innovations
pertinentes pour
un futur plus sympa

HORS DOSSIER

20 > 23
Feuillet Elections 2024

24 > 25
Communiqué
Une nouvelle présidente
pour Soralia

26 > 27
Evras et vous
L'accessibilité de la
pornographie aux
mineur-e-s, un enjeu
récent et genré

28 > 29
Reportage
« Nous allons
toujours avorter
aux Pays-Bas.
Parlementaires,
changez la loi »

30 > 31
Actu Solsoc
L'Économie Sociale et
Solidaire au Sénégal

Coordination générale : Elise Voillot
Rédaction permanente : Anissa D'Ortenzio, Alice Gaspar, Stéphanie Jassogne,
Laudine Lahaye, Eloïse Malcourant, Margot Foubert, Florence Vierendeel,
Elise Voillot, Delphine von Kaatz et Wivynne Gaziaux
Remerciements : Fanny Colard et rédactrices-teurs bénévoles

Administration : Florine Flament, Emeline Desmet et Isabelle Colback
Concept et mise en page : www.dirk.studio
Couverture : Zoé Borbé
BD : Zoé Borbé
Editrice responsable : Noémie Van Erps

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.
Soralia ASBL - RPM Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

Les technologies qui nous entourent, vecteurs d'égalité ?

• Anissa D'Ortenzio • Chargée d'études •

Nous utilisons plus d'une centaine d'objets par jour — certains d'apparence très simple et d'autres, plus techniques — tels que le téléphone, l'ordinateur, le vélo, la voiture, etc. Il s'agit d'objets, d'outils, de machines (au sens large du terme) qui ont évolué rapidement pour être constamment améliorés et être plus performants pour nous servir. Ils façonnent nos activités quotidiennes, qu'il s'agisse de communiquer avec nos proches, de cuisiner, se déplacer, se laver, se divertir en écoutant de la musique, en jouant, en lisant... Ces technologies, ces objets multiples présents autour de nous sont finalement peu interrogés : que savons-nous du rôle particulier que tiennent ces objets dans notre manière de vivre ? Comment ont-ils été développés ? Comment leur conception peut-elle avoir des conséquences sur les personnes qui les utilisent ?

Des technologies objectives ?

Les technologies sont des outils créés par l'humain dans des contextes sociétaux particuliers et donc, soumis aussi aux inégalités existantes, c'est-à-dire aux biais de genre, biais racistes ou validistes, dès leur conception. Par technologie, il faut comprendre l'ensemble des outils, des machines, des méthodes employé-e-s dans les domaines techniques principalement recouverts par les différentes branches de l'industrie, mais aussi par l'artisanat¹. Et ce secteur est similaire à d'autres secteurs tels que la médecine ou encore le sport, lorsqu'il s'agit des inégalités sociales et particulièrement celles produites par le patriarcat, c'est-à-dire des inégalités sournoises, moins flagrantes, mais aux conséquences bien réelles vécues par les femmes.

Pourtant, la technologie n'est ni neutre ni infaillible en soi. Elle est au service de notre perception du monde et de nos besoins humains. Notre manière de percevoir le monde qui nous entoure, nos désirs et nos besoins sont influencés par notre entourage, les lieux et l'époque dans lesquels nous évoluons et plus globalement, la société dans laquelle nous vivons c'est-à-dire les normes sociales, les pratiques socio-économiques, les stéréotypes, la

langue utilisée, les pratiques culturelles, etc. Ces « influences » sont donc nos repères de base pour agir, pour penser, pour créer. Dans cette perspective, la technologie est la forme matérielle que nous donnons à nos idées. Autrement dit, elle est au service de nos idées (et donc pas tout à fait neutre dans son essence). De ce fait, ce sont avant tout des outils qui répondent à nos besoins ou traduisent notre perception du monde (d'hier, d'aujourd'hui ou de demain). Les technologies sont donc censées être au service des humain-e-s — ou du moins, de leurs créatrices-teurs - et ne sont par définition pas des objets neutres.

Rebekka Endler, autrice et journaliste indépendante allemande, explique que « notre conception des machines nous invite à penser qu'elles livrent des résultats fondés sur des faits et qu'elles sont quasiment infaillibles. Cette confiance inébranlable dans la technologie est sans doute à l'origine de nombreux accidents qui se sont produits avec les premiers systèmes de navigation, lorsque des voitures et leurs conducteurs tombaient de ponts en construction ou se jetaient dans les lacs parce qu'ils avaient suivi l'itinéraire indiqué par leur GPS. Nous retrouvons également cette confiance dans les capacités surhumaines de la machine lors de l'utilisation d'algorithmes »².

Le développement technologique à l'épreuve du genre

Comme le souligne Robin Lemoine, journaliste³ « lorsqu'on met en place une nouvelle technologie, on décide de changer la société, et ces changements ont des conséquences importantes sur la vie des citoyen-ne-s, des habitant-e-s ou des travailleuses-eurs [...]. Ce qu'on dénonce n'est pas les technologies en soi, mais les modalités de prises de décision, dans la conception ». Dès lors, que se passe-t-il lorsque la majorité des concepteurs ont des profils masculins ? Innovation ou reproduction des inégalités ?

Dans notre société moderne, le patriarcat reste profondément enraciné, influençant non seulement nos interactions quotidiennes, mais aussi la manière dont sont conçus nos institutions, nos technologies et même nos objets. Ce système met en avant une vision du monde largement masculine, reléguant souvent les besoins et les perspectives des femmes et des minorités raciales, sociales et de genre au second plan.

Un exemple frappant est celui de Sheryl Sandberg, ancienne directrice générale de Facebook, qui n'a instauré des places de parking réservées aux femmes enceintes qu'une fois confrontée aux difficultés physiques de la grossesse. Cela illustre un problème

fondamental : les hommes (et les humain-e-s en général) ne développent pas naturellement des solutions pour des problèmes qu'ils n'expérimentent pas. Ce biais s'étend également à la conception des objets et des technologies qui nous entourent. On parle ici de « biais masculin », car dans notre société, le masculin est encore considéré comme la norme standard qui façonne la manière dont sont pensées et développées les innovations.

Le manque de données spécifiques aux femmes

Caroline Criado Perez, dans son livre « Femmes invisibles », met en lumière une réalité troublante : le manque de données spécifiques aux femmes dans les études scientifiques contribue activement à reproduire des inégalités de genre. Historiquement, deux justifications principales ont été utilisées pour ignorer les spécificités féminines dans les recherches : traiter les femmes comme des hommes plus petits ou juger les corps féminins comme trop complexes à étudier. Un biais de genre se retrouve aussi dans les études de marché (ou études marketing), où les besoins des femmes sont souvent négligés et justifiés par un prétendu manque d'intérêt de leur part pour certains objets de consommation. Par exemple, l'absence de chaussures de football confortables de



Au lieu d'étudier la physiologie féminine ou d'écouter les besoins des femmes, les industries choisissent la voie de la facilité : le marketing genré.

qualité et adaptées aux pieds des femmes découlerait de leur supposée faible participation à ce sport. Ce raisonnement crée un cercle vicieux où les femmes n'expriment pas d'intérêt pour des produits **inadaptés** à leurs besoins, ce qui justifie de ne pas en proposer. Ce biais se retrouve dans d'autres secteurs, comme l'agriculture, où des semences ont été développées en se basant uniquement sur les priorités masculines, ignorant que 79 % des travaux agricoles dans le monde sont effectués par des femmes⁴. Ces dernières, plus préoccupées par l'aspect pratique et la rapidité des tâches à réaliser plutôt que par le rendement, ont rejeté ces semences inadaptées à leur réalité. Au-delà d'une faible représentation des femmes dans le secteur des technologies, il existe un vrai problème de collecte de données sur les femmes qui explique ces inégalités.

Taxe rose et marketing genré

Au lieu d'étudier la physiologie féminine ou d'écouter les besoins des femmes, les industries choisissent la voie de la facilité : le marketing genré. Celui-ci utilise des stéréotypes pour « attirer » les consommatrices à acheter leurs produits, en misant sur des couleurs pâles, des paillettes, des objets roses ou "mignons". De surcroît, cette approche cache parfois des pratiques discriminatoires, comme la "taxe rose". La taxe rose, c'est lorsque des produits identiques vendus aux hommes et aux femmes (par exemple, un rasoir bleu et un rasoir rose) sont vendus plus cher aux femmes. Pire encore, certains objets conçus pour les femmes sont « simplifiés » et de moindre

qualité. Et lorsque les industries s'intéressent enfin spécifiquement aux femmes, c'est pour leur vendre des objets ménagers (aspirateur, robot cuisine, etc.), censés faciliter leur vie au quotidien. Or, ces objets augmentent en réalité les exigences : un robot de cuisine performant pousse à attendre des repas maison parfaitement maîtrisés tous les jours, tandis qu'un aspirateur puissant impose une maison impeccable. Ce phénomène renforce les attentes envers les femmes, qui continuent de gérer la très grande majorité des tâches domestiques, aggravant leur charge mentale et physique.

L'innovation : une perspective féministe

Il est important d'intégrer une perspective de genre dans la conception des objets et des technologies qui façonnent notre quotidien. Les créatrices-teurs de produits, qu'elles-ils en soient conscient-es ou non, peuvent souvent porter des biais de genre et des stéréotypes. Cela renforce les rapports de domination entre les femmes et les hommes dans la société. En laissant le contrôle de la conception aux hommes uniquement — sans diversité dans les équipes de conception —, nous risquons de perpétuer les mécanismes du patriarcat, ce qui nuit non seulement aux femmes, mais aussi à l'ensemble de la société.

Il est difficile de visibiliser ces biais de genre dans les objets du quotidien, conceptualisés par Rebekka Endler comme « le patriarcat des objets ». La difficulté principale réside dans le manque de données sur les femmes. En effet, cela constitue un obstacle majeur à la reconnaissance et à la résolution des problèmes spécifiques auxquels les femmes sont confrontées. Sans ces informations, il est difficile de faire comprendre l'existence de ces enjeux à celles et ceux qui ne les vivent pas directement. Dans cette perspective, le modèle du « masculin par défaut » échoue à répondre aux besoins réels de notre quotidien, d'assurer notre confort et notre sécurité.

Il est temps de repenser notre approche en matière de développement technologique. Quel que soit l'objet, il doit être conçu pour répondre aux véritables besoins des femmes et des minorités. En intégrant ces perspectives dès le départ, nous pouvons créer un système qui profite réellement à tous ses usager-es, garantissant ainsi que chaque produit est véritablement performant et inclusif. Ces technologies ont été créées pour être utiles, alors... Autant qu'elles atteignent complètement leur objectif, non ?

¹ Selon la définition du dictionnaire Larousse.

² ENDLER Rebekka, *Le patriarcat des objets*, éd. Dalva, 2021, p.123.

³ LEMOINE Robin, « Technologies partout, démocratie nulle part. Interview », article *Alter Echos* n°487, octobre 2020, pp.54-56.

⁴ CRIADO PEREZ Caroline, *Femmes invisibles : comment le manque de données sur les femmes dessine un monde fait pour les hommes*, éd. First, 2020, pp.175-179.

Comment l'arrivée du web a bouleversé notre accès à l'information ?

• Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

Bien plus qu'un outil, le web est devenu un espace public à part entière, modifiant en profondeur notre rapport au temps et à notre environnement. Il a aussi impacté notre accès à la connaissance et à l'information en offrant aux usager-es des entrées illimitées, instantanées et diversifiées d'un sujet traité. Si certain-es saluent ces évolutions de pratiques, d'autres s'inquiètent de la disparition d'une information de qualité. Analysons ensemble, au travers de quelques exemples, comment internet a bouleversé notre accès à l'information.

Les premiers médias d'information en ligne

En Belgique, dès le milieu des années 90, des groupes médiatiques comme Rossel développent les premiers sites internet d'information¹. Initialement présentés comme des « copies » de leur pendant papier (avec les articles papier numérisés et une mise à jour ponctuelle des articles et contenus), les médias en ligne vont rapidement représenter une véritable révolution en matière d'accès aux actualités.

Des événements historiques comme le 11 septembre 2001² ont joué un rôle important dans la crédibilisation des médias en ligne, mais aussi dans leur évolution. Face à un afflux important d'internautes, les rédactions ont dû renforcer leurs équipes numériques pour offrir un traitement de l'information diversifié, via différents formats rédactionnels (vidéo, articles, etc.) et en temps réel. Internet se déploie en masse dans les foyers occidentaux. En 2004, l'arrivée de Facebook puis d'autres réseaux sociaux favorisent une communication et une information plus horizontales³. Chaque utilisatrice-teur peut ainsi produire et relayer des contenus.

Dès les années 2010, la plupart des médias traditionnels s'adaptent et créent des comptes sur les réseaux sociaux. Il existe également des personnes qui s'organisent hors des rédactions

initiales pour fournir des informations sur ces réseaux (citoyen-ne-s, associations, personnalités, influenceuses-ceurs, etc.).

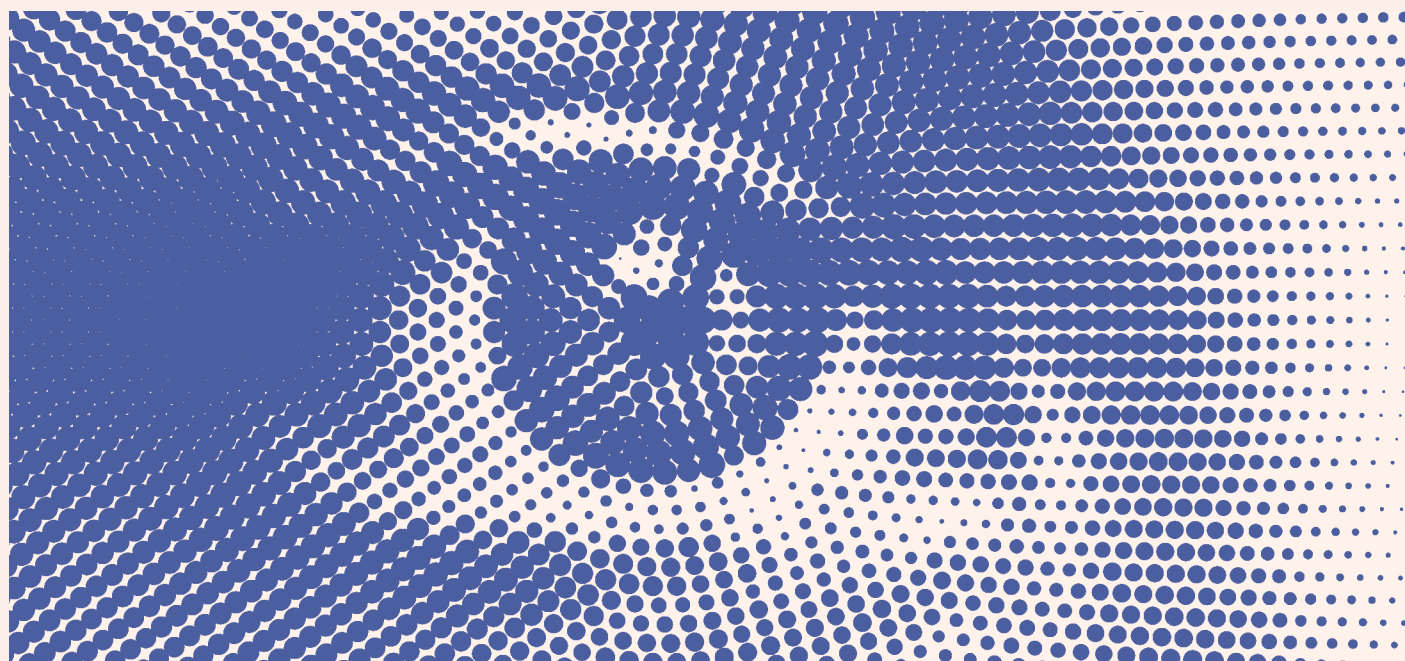
Alors que les premiers PC cloisonnaient l'accès au web à un lieu fixe, l'émergence des smartphones facilite la connectivité permanente des usager-es, créant ainsi de nouvelles formes de consommation.

Aujourd'hui, un tiers des Belges âgé-es de 16 à 64 ans disent s'informer sur les réseaux sociaux⁴.

De nouvelles façons de consommer l'actualité

Au début des médias d'information en ligne, les contenus présents sur le web étaient généralement gratuits pour les particuliers et financés par les revenus publicitaires. Internet permettait alors de toucher un nouveau public tout en limitant les coûts logistiques et de productions que représentait une publication en format papier (impressions, distribution, etc.)⁵.

Mais l'inflation, les crises successives, la concurrence accrue face à une offre grandissante et les nouvelles habitudes de consommation du lectorat ont contraint les rédactions à se réinventer pour fidéliser leurs publics, notamment en ligne.



Ne se limitant plus à un seul média, elles adoptent une stratégie transmédia c'est à dire que les rédactions produisent simultanément des vidéos, des podcasts et des articles. Cette stratégie permet de répondre aux nouvelles habitudes des audiences qui adoptent de plus en plus les contenus vidéo et multiplient les supports de recherche de l'information (télévision, pc puis smartphone).

Ainsi, l'émergence d'internet a permis d'une part, le développement d'une incroyable diversité de canaux offrant aux publics d'appréhender une information de diverses façons. D'autre part, elle a également favorisé une ère de surinformation et de mésinformation.

Une information peu nuancée et dépolitisée ?

Face à une offre particulièrement dense, les plateformes se mènent une guerre sans merci pour maintenir notre attention et nous pousser à rester au maximum dessus (on appelle ça le capitalisme de l'attention).

Financièrement, il est donc préférable pour les rédactions de valoriser des contenus attractifs, vulgarisés, pour répondre à des exigences de rendement toujours plus élevées. Il faut aussi produire vite pour se démarquer de la concurrence et répondre aux enjeux d'instantanéité de l'information produits sur le net. Ces éléments favorisent la simplification excessive des sujets traités (au risque de manquer de nuances et de recul critique).

Par ailleurs, l'information présentée est ultra personnalisée pour répondre à nos valeurs. Cela risque de nous enfermer dans une bulle de filtres⁶, nous

offrant ainsi une vision biaisée du monde et donc un accès « en vase clos » à l'information⁷.

Face à la quantité de ressources présentes et à une concurrence accrue d'autres médias (numériques ou non), une information de qualité coûte particulièrement cher à produire. Ce climat est donc propice à la désinformation et au sensationnalisme au travers notamment de titres trompeurs et racleurs pour générer plus de « clics ». Ces contenus sont particulièrement favorisés par les algorithmes⁸.

Pourtant, face à ce journalisme de l'instantanéité existe une presse à contre-courant, adepte de ce qu'on appelle le *slow journalism*. Au sein de ces rédactions, les contenus indépendants offrent une information critique et parfois politisée/orientée. *A contrario* de médias plus traditionnels, ceux du *slow journalism* produisent (beaucoup) moins mais mieux, pour inscrire les sujets traités dans la durée. Cette presse de niche est particulièrement coûteuse. Elle est généralement financée par le lectorat et reste donc une presse accessible à une petite frange de la population⁹. Sans entrer dans le *slow journalism*, certaines rédactions croisent diverses démarches rédactionnelles.

Une horizontalité de l'information

L'arrivée d'internet, mais surtout des réseaux sociaux a permis une horizontalité de l'information. Toute personne active sur ces réseaux est susceptible d'être à la fois émettrice, relais et réceptrice d'une information/d'un contenu.

La création de supports qualitatifs et crédibles s'est également facilitée grâce au développement d'outils

peu coûteux et faciles d'utilisation (Capcut, Canva, Tik Tok, smartphones qui permettent de réaliser des photos de qualité, Intelligence artificielle, etc.). Il est donc possible, avec peu de moyens, de produire des contenus avec un rendu professionnel ou du moins impactant.

Ces outils offrent une porte d'entrée intéressante pour des contenus d'informations plus diversifiés, vulgarisés ou pour sensibiliser à des causes généralement invisibilisées, permettant ainsi de toucher de nouvelles audiences¹⁰.

C'est aussi cette interactivité des usages qui a permis à des lanceuses-eurs d'alerte, mais aussi à des mouvements comme #MeToo ou celui des Gilets jaunes d'émerger sur la scène médiatique et politique pour s'organiser et s'informer sur les actions à mener¹¹.

Cette horizontalité présente cependant quelques limites. Tout d'abord parce qu'elle crée une confusion entre l'information et la communication¹². L'information n'est plus uniquement dans les mains des journalistes^{13,14} et les frontières entre pratiques professionnelles ou amateurs sont parfois floutées¹⁵. Des personnes/influenceuses-eurs non-sensibilisées au principe de déontologie journalistique, au croisement des sources ou à une approche critique de l'information peuvent ainsi produire ou relayer des contenus décontextualisés, erronés ou peu nuancés, offrant alors un terrain propice à la désinformation. Tandis que des personnes ayant des objectifs clairs (idées extrémistes, propagande raciste, sexiste, LGBTphobe, etc.) et/ou visant des objectifs financiers peuvent jouer de leur influence pour propager des *fake news*¹⁶. La rapidité de circulation de l'information en ligne favorise également cette propagation.

L'horizontalité du net crée également une confusion entre faits et opinions. L'approche plus individuelle qu'offrent les réseaux sociaux (on peut avoir un compte à son nom et y partager son quotidien) mélange parfois des contenus purement divertissants et personnels à des contenus plus factuels.

L'éducation aux médias pour mieux comprendre ces évolutions

Le web a eu des conséquences considérables sur notre manière de nous informer. Certaines sont positives, d'autres moins. Loin des fantasmes et de toute dramatisation, il est indispensable de prendre conscience de ces évolutions et d'avoir un regard critique et citoyen sur les médias.

En tant qu'association d'éducation permanente, ces évolutions nous imposent de remettre en question nos

pratiques, nos usages et notre façon de communiquer auprès de nos publics. C'est notre responsabilité de nous positionner sur le web, d'exister, de produire et de défendre, car c'est un espace public à prendre.

Face à des confusions de plus en plus marquées entre faits, opinions, communications, désinformation et publicité, offrons à nos publics des clés de compréhension en croisant les enjeux de l'éducation permanente à ceux de l'éducation aux médias.

Rappelons que l'objectivité pure n'existe pas. Le parcours individuel d'un-e rédacteur-teur, son histoire, son milieu social, ses convictions/valeurs ou la rédaction dans laquelle celle-celui-ci évolue jouent un rôle dans la façon d'aborder un sujet quel qu'il soit. L'importance est donc de comprendre les mécanismes et objectifs entourant les contenus que nous absorbons. Qui a produit ce contenu ? Cette personne/ce média est-il fiable ? Quel est son objectif ?

Puisque les progrès technologiques avancent vite, prenons le temps, en tant que professionnel-le-s du secteur de réfléchir à nos propres pratiques.

- 1 DI PRIMA Corentin, « De la petite histoire du soir.be à la grande histoire d'internet », *Le Soir*, 29/10/2016, <https://tinyurl.com/2ukt7n9k>.
- 2 À titre d'exemple, entre le 11 et le 12 septembre 2001 la consultation de Cnn.com aux USA a augmenté de 680 %. En France et en Belgique, de nombreux sites n'ont pas supporté l'augmentation du trafic sur les sites. SMYRNAIOS Nikos, « Comment le 11– Septembre a donné naissance à Google News », *Ina La revue des médias*, 09/09/2021, <https://tinyurl.com/3wyt3338>.
- 3 Notons tout de même que les premiers blogs, prémisses de cette communication horizontale, datent de 1994. Sans oublier Myspace en 2003.
- 4 CHAM Maya, « Fréquentation, durée, contenu : quelles sont les habitudes des Belges sur les réseaux sociaux ? », *RTBF Actus*, 29/02/2024, <https://tinyurl.com/mtda4kc8>.
- 5 Pour en savoir plus : De la petite histoire du soir.be à la grande histoire d'internet - *Le Soir*
- 6 Si une personne lit, aime ou partage des contenus, elle verra de plus en plus de contenus validant son point de vue, ses valeurs et ses intérêts.
- 7 Lire à ce sujet notre analyse 2020 « Ces fake news qui nuisent aux femmes » : <https://tinyurl.com/3k9s7emw>.
- 8 GAYE Aurore « Fake news et toxicité : à trop vouloir faire réagir, Facebook a favorisé les contenus violents », *Numerama*, 16/09/2021, <https://tinyurl.com/5f5r547m>.
- 9 DEMUYTER William, « Slow journalism : quand les médias changent de rythme », *la revue des médias (ina.fr)*, 29/08/2019, <https://tinyurl.com/bdhzjyhe>.
- 10 Ourse Malléchée, « Le militantisme individuel en ligne est-il un militantisme ? » *Les Ourses à plumes*, septembre 2021, <https://tinyurl.com/2m9rxhca>.
- 11 VALLAT Emily, « Peut-on militer sur les réseaux sociaux ? », *France Culture (radiofrance.fr)*, 11/08/2020, <https://tinyurl.com/4scyxum9>.
- 12 Comme l'explique l'agence de communication citoyenne *Entre nous soit dit*, une information se base sur une approche plus factuelle tandis qu'une communication peut se baser sur l'émotionnel et peut avoir comme objectif de convaincre une personne. Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/yc4bt88>.
- 13 BENEDETTO Claudia « Quand internet brouille les cartes de l'information », *Contrastes Les Équipes Populaires*, Février 2017, <https://tinyurl.com/mr2vcw3t>.
- 14 Cela ne veut pas dire que les journalistes ne commettent pas d'erreurs ou ne manquent pas parfois de nuances dans leurs propos!
- 15 SLAVITCH Marine, « Les réseaux sociaux, un chaos informationnel pour les ados », *La revue des médias (ina.fr)*, 3/03/2022, <https://tinyurl.com/5cfaknb9>.
- 16 Voir à ce sujet notre analyse sur les fake news. LAHAYE Laudine et VOILLOT Elise, analyse FPS « Ces fake news qui nuisent aux femmes », *Soralia*, 2022, <https://tinyurl.com/3k9s7emw>.

« Plus nous serons nombreuses à nous lancer dans les TIC, plus le secteur sera équilibré »

• Interview réalisé par Stéphanie Jassogne • Chargée de communication Soralia •

Éléonore Stultjens a travaillé chez Soralia durant quelques années, au sein de notre service études, avant de changer complètement d'orientation professionnelle et de s'orienter vers les métiers de l'informatique. Elle a décidé de suivre une des formations que propose l'ASBL Interface3. Elle nous raconte son parcours.

Éléonore, qu'est-ce qui t'a poussée à ouvrir les portes du Centre de formation Interface3 ?

À la fin de mes études en 2016, en pleine recherche d'emploi, j'ai eu l'opportunité de suivre un module d'initiation aux métiers de l'informatique chez Interface3. C'était une formation courte de 5 semaines qui offrait une découverte des bases du développement web. Interface3 est un organisme qui propose des formations exclusivement aux femmes, avec pour objectif de promouvoir l'égalité entre les sexes dans des métiers encore dominés par les hommes. La palette de formations est très variée : technicienne support PC & réseau, administratrice système & réseau ou encore développeuse de jeux vidéo ou d'application web. Cette offre permet d'ouvrir aux femmes des perspectives dans des secteurs en demande et offrant une certaine stabilité.

J'ai choisi Interface3 pour plusieurs raisons. D'abord, la formation "Web Application Developer", que j'ai suivie, a fait ses preuves depuis son lancement en 2001, avec un taux d'emploi post-formation très encourageant. Ensuite, la pédagogie m'a séduite : l'apprentissage en non-mixité, dans des petites classes, avec des cours variés et une approche très pratique. Nous étions 15 femmes

dans ma classe, ce qui créait un environnement où l'on se sentait plus libre de poser des questions, de faire des erreurs, et de s'impliquer activement. Au sein de beaucoup d'écoles, les hommes sont surreprésentés et prennent souvent plus de place, notamment parce que le domaine de l'informatique et des sciences leur est déjà familier. Dans ce cas, les femmes peuvent se sentir inférieures et décider de ne pas poursuivre leur cursus. Et il n'est pas rare d'entendre des remarques sexistes... Dans une formation en non-mixité, on peut vraiment se concentrer sur l'apprentissage sans être freinée par ces discriminations.

Quel est ton métier aujourd'hui ?

Je suis développeuse web. Mon rôle consiste à créer et maintenir des applications accessibles via un navigateur web, qui permettent aux utilisatrices-teurs d'interagir avec différents services. Cela implique de travailler autant sur l'aspect visuel ("front-end") que sur le côté technique invisible ("back-end"). Par exemple, lorsqu'une personne remplit un formulaire en ligne, elle interagit avec la partie visible de l'application. Les données saisies sont ensuite traitées et éventuellement stockées dans une base de données, ce qui relève du "back-

end". Mon quotidien consiste à maintenir des applications existantes en corrigeant des bugs ou en apportant des améliorations au code, à gérer des bases de données et à développer de nouvelles fonctionnalités ou de nouvelles pages web selon les besoins.

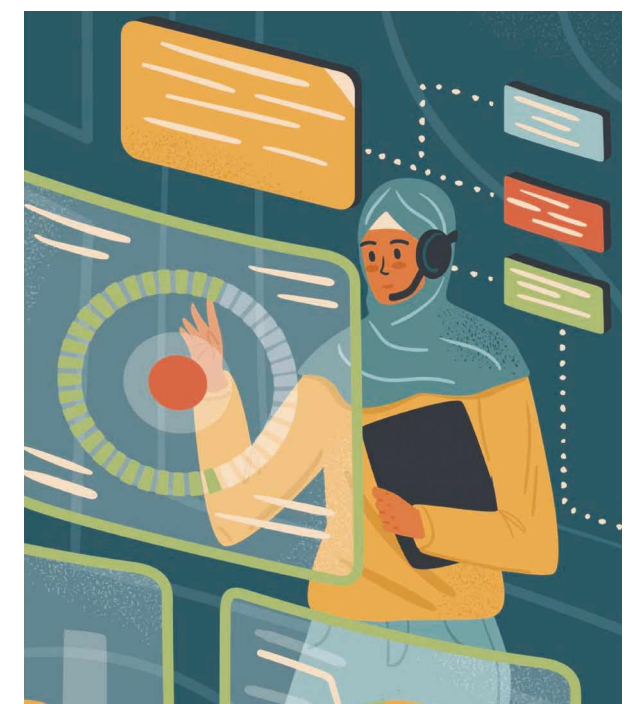
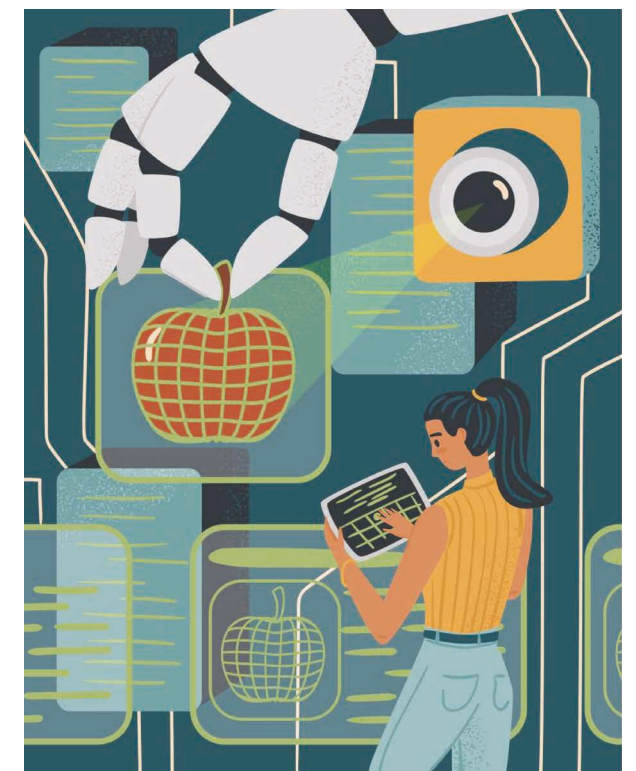
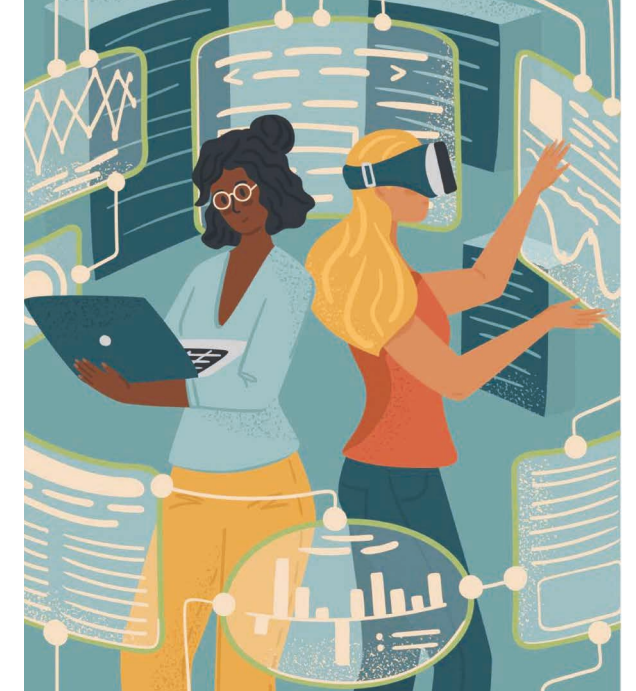
En tant que jeune femme dans un métier généré au masculin (il y a seulement 20 % de femmes dans les métiers de l'informatique), as-tu été confrontée à des discriminations ou à des réflexions sexistes ?

J'ai été très tôt sensibilisée aux questions de genre. Après avoir travaillé dans un environnement féministe et étudié dans un centre de formation réservé aux femmes, j'étais particulièrement consciente des discriminations potentielles dans le secteur IT. J'appréhendais donc un peu d'intégrer un environnement majoritairement masculin. Heureusement, ma première expérience professionnelle est très positive et rassurante. Je travaille dans une équipe de 16 personnes dont 6 sont des femmes. Deux d'entre elles ont d'ailleurs suivi la même formation « Web Application Developer » chez Interface3. L'équipe est bienveillante, et mes collègues masculins sont toujours prêts à aider.

Qu'as-tu envie de dire aux femmes qui n'osent pas franchir le pas des métiers des TIC (technologies de l'information et de la communication) ?

Je leur dirais d'oser franchir le pas ! L'idéal, si possible, serait de commencer par un module d'orientation, comme celui proposé par Interface3¹, pour découvrir si ce secteur leur plaît et si cela correspond à ce qu'elles avaient imaginé. Il existe aussi de nombreux tutoriels et de ressources en ligne pour apprendre les bases de la programmation gratuitement, mais suivre ce module d'orientation permet de bénéficier d'un accompagnement et de poser directement des questions aux formatrices-teurs. Elles peuvent aussi contacter des femmes qui travaillent déjà dans le domaine des TIC, via LinkedIn par exemple, pour échanger sur leur expérience et obtenir des conseils. Et finalement, au moment de la recherche d'emploi, il est important de choisir une entreprise avec des valeurs qui nous conviennent et de vérifier, lors des entretiens, si l'ambiance de travail est bienveillante. Il y a suffisamment d'opportunités dans ce secteur pour trouver un environnement qui nous corresponde. Plus nous serons nombreuses à nous lancer dans les TIC, plus le secteur sera équilibré, et les technologies seront construites autant par des femmes que par des hommes.

¹ <https://interface3.be/fr/s-orienter-et-s-initier/modules-courts/orientation-vers-les-metiers-de-l-informatique>



L'Intelligence Artificielle : un risque de discrimination dans le recrutement

• Marta Pinto – Chargée d'études et de projets Esenca •

Les personnes en situation de handicap, et de manière encore plus importante les femmes en situation de handicap, sont souvent confrontées à des stigmatisations et des préjugés persistants, ce qui entraîne des discriminations dans plusieurs sphères de la vie, notamment dans l'accès à l'emploi¹. L'introduction de l'intelligence artificielle (IA) dans les procédures de recrutement a été adoptée par certaines entreprises comme une réponse aux préjugés et biais présents dans les choix des candidat·e·s et ainsi garantir une sélection plus objective et équitable à l'embauche².

L'IA dans les processus de recrutement : que des avantages ?

L'IA offre, en théorie, la possibilité d'une évaluation objective des compétences et qualifications des candidat·e·s sans tenir compte d'autres facteurs tels que le handicap et le genre³. Elle peut aussi faciliter l'adaptation des lieux de travail en identifiant rapidement les besoins spécifiques et en suggérant des aménagements raisonnables.

Cependant, malgré son potentiel pour éliminer les biais humains, l'IA peut paradoxalement perpétuer et amplifier ces discriminations, notamment envers les femmes en situation de handicap.

L'IA est une technologie qui permet à des machines d'apprendre à penser et à agir comme des personnes. Elle peut créer des biais, car elle reflète les préjugés de la société à travers les données qui la nourrissent. Si ces données sont biaisées ou discriminatoires, l'IA reproduira ces inégalités. De plus, l'IA est souvent développée par des équipes peu diversifiées, principalement composées d'hommes blancs, cisgenres et valides. Cela peut renforcer un manque de sensibilité aux besoins des groupes plus vulnérables, comme les femmes ou les personnes en situation de handicap.

Plusieurs défis et risques persistent et peuvent accentuer les discriminations déjà présentes dans le domaine de l'emploi et ainsi y entraver l'inclusion des femmes en situation de handicap.

Risque de reproduction des inégalités et discriminations

L'un des plus grands défis posés par l'IA dans le recrutement est la reproduction des biais existants, qui affectent souvent les groupes déjà marginalisés, notamment les femmes et les personnes en situation de handicap. Les algorithmes, s'ils sont entraînés avec des données biaisées, peuvent involontairement renforcer ces inégalités. D'autre part, l'IA pourrait également permettre une discrimination volontaire dans le recrutement dans l'entreprise. Les développeuses-eurs pourraient délibérément manipuler les critères de sélection pour favoriser ou exclure certaines caractéristiques personnelles telles que l'âge, le genre ou encore l'origine ethnique. Les algorithmes d'IA peuvent donc théoriquement être programmés pour discriminer. Citons notamment le cas d'Adecco en France qui a utilisé un système de fichage racial⁴ ! Une entreprise pourrait aussi programmer un algorithme pour privilégier les candidat·e·s qui ne demandent pas des aménagements adaptés, ce qui pourrait exclure les femmes en situation de handicap qui en ont besoin.

Les données utilisées pour développer ces algorithmes sont encore trop souvent biaisées, reflétant les stéréotypes et les discriminations envers les personnes en situation de handicap que ces dernières rencontrent déjà au quotidien. De plus, des phases clés du recrutement, notamment le tri des CV et les entretiens virtuels, posent des défis supplémentaires pour les candidat·e·s en situation de handicap, augmenté par les biais algorithmiques.

Les algorithmes de tri des CV ou de présélection peuvent être discriminatoires⁵ et exclure involontairement les femmes en situation de handicap si les critères utilisés ne tiennent pas compte de la diversité de leurs compétences, leurs qualifications et leurs expériences. L'utilisation de la reconnaissance vocale et faciale lors des entretiens virtuels peut exclure involontairement les candidat·e·s ayant des troubles de la parole ou des expressions faciales atypiques. Les plateformes utilisées pour les entretiens virtuels peuvent également ne pas être accessibles à tout le monde. L'IA permet par ailleurs aussi aux employeuses-eurs d'interviewer les candidat·e·s à travers des vidéos qui pourraient être analysées par des algorithmes. L'analyse des émotions par l'IA dans les entretiens en vidéo pose également des problèmes d'équité et d'inclusion. Les personnes ayant des troubles neurologiques ou des difficultés d'expression émotionnelle peuvent présenter des signaux non verbaux différents ou moins perceptibles qui pourraient être mal interprétés par les algorithmes.

Comment atténuer les biais et promouvoir l'égalité ?

Pour réduire les discriminations, il est impératif de diversifier les données d'entraînement, d'impliquer directement les personnes concernées dans le dévelop-

pement des algorithmes de recrutement, de former les développeuses-eurs à reconnaître et à réduire les biais et de sensibiliser les professionnel·le·s RH aux défis spécifiques rencontrés par les personnes en situation de handicap.

De plus, il est essentiel de reconnaître que l'innovation de l'IA ne peut être véritablement inclusive que si elle est accessible à toutes et tous. L'intégration de l'IA dans le recrutement offre des opportunités importantes pour favoriser l'inclusion et l'équité, mais uniquement si elle est mise en œuvre de manière réfléchie et éthique afin de garantir le fait que tous les individus aient des opportunités égales sur le marché du travail. L'utilisation de l'IA par des entreprises dans le recrutement, notamment dans le secteur public, demande beaucoup de précautions et de garantie sur la protection des droits des employé·e·s. Cela pourrait par exemple se faire à travers la mise en place des comités d'accompagnement éthiques. Ces comités pourraient évaluer les pratiques de recrutement basées sur l'IA et les actions pour lutter contre les discriminations volontaires ou involontaires.

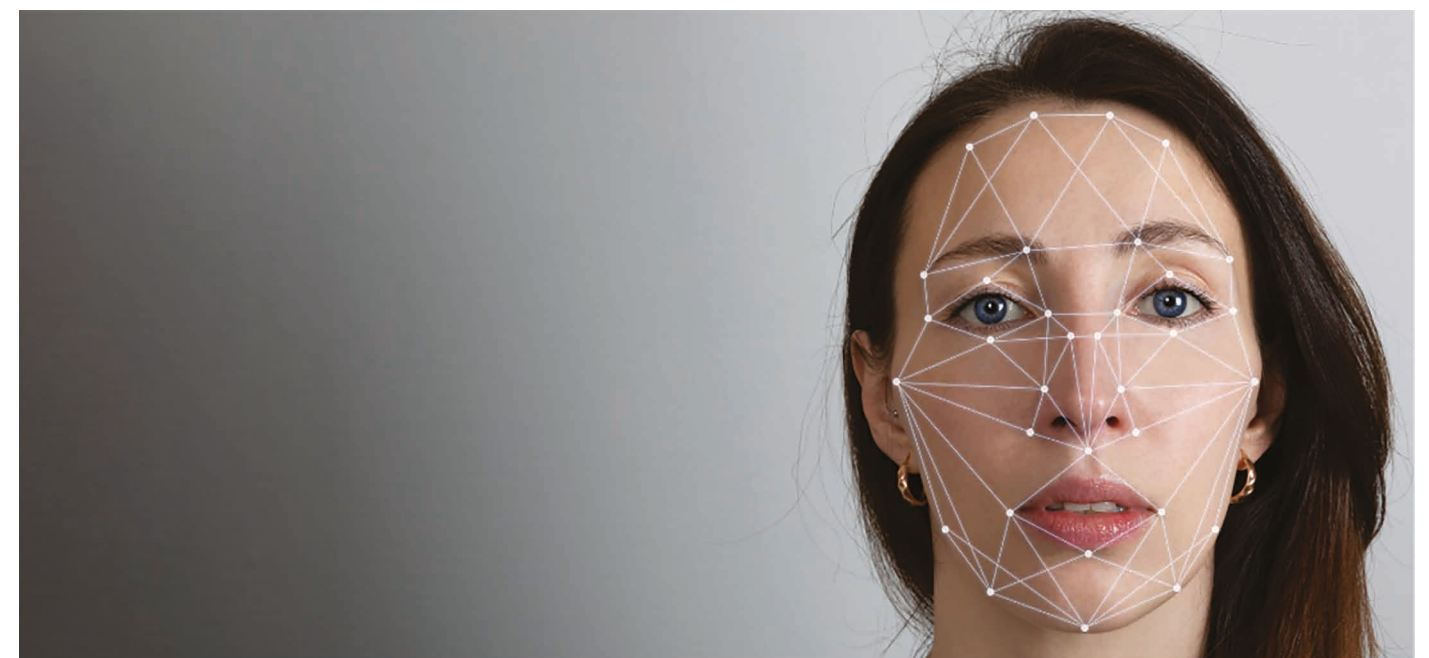
¹ UNIA « Rapport annuel 2022 "Etudier et travailler sur pied d'égalité" », Unia, 2023, <https://tinyurl.com/3ymn3t74>.

² LACROUX Alain et MARTIN-LACROUX Christelle. L'Intelligence artificielle au service de la lutte contre les discriminations dans le recrutement : nouvelles promesses et nouveaux risques, Cairn.info, 2021, <https://tinyurl.com/bdbeehwy>.

³ MEHAULT Marie « Discrimination à l'embauche : de l'intelligence artificielle à l'intelligence humaine ». Jobology, 20 octobre 2022, <https://tinyurl.com/y5nfpzwh>.

⁴ Pour en savoir plus sur cette affaire : <https://tinyurl.com/4ctmp8cu>.

⁵ BARTOLETTI Ivana, XENIDIS Raphaële « Étude sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination. », Conseil de l'Europe, 2023, <https://tinyurl.com/3u6rcjkh>.



Les technologies vont-elles sauver le monde ?

• Pierre Courbe, Martin Nève, Nina Spornjak • Canopea •

Depuis le début de l'ère industrielle, la technique est vue comme vecteur de progrès : diminution de la pénibilité de certaines tâches professionnelles et privées, progrès de la médecine, communications à distance, déplacements motorisés, amélioration de l'hygiène, etc¹. L'engouement pour la technique – terme progressivement délaissé au profit de « technologie » – s'est continuellement accru depuis. En résulte une divinisation de la technologie. La plupart des personnes éprouvent aujourd'hui une véritable foi envers les solutions technologiques. Elles leur prêtent le pouvoir de résoudre tous les problèmes auxquels est confrontée l'humanité. En ce compris les problèmes environnementaux. Dès lors, ses incidences indésirables sont minimisées, niées ; et les personnes qui osent en parler, modernes briseuses de tabou, sont critiquées. Osons cependant !

Sous le tapis

L'arrivée de nouvelles technologies s'accompagne généralement d'effets néfastes, pas toujours suffisamment pris en compte. Si l'arrivée d'une nouvelle machine promettait monts et merveilles aux détenteurs de capitaux au début de la révolution industrielle, il en allait différemment du travailleur ou de la travailleuse qui voyait cette machine lui prendre son boulot. Autre exemple avec l'arrivée du plastique : s'il a permis de fabriquer nombre d'objets porteurs de réelles plus-values pour l'évolution humaine (ex. : les poches à sang qui peuvent être correctement recyclées), cela n'empêche pas des milliards d'emballages plastiques « jetables » inutiles de se retrouver dans les océans.

Une technique est rarement « bonne » ou « mauvaise » en soi. Ce sont la nature et l'échelle de l'utilisation qui en est faite qui déterminent l'importance de ses incidences, positives comme négatives. Des progrès techniques a priori « bons pour l'environnement » peuvent également s'avérer problématiques à d'autres égards. Améliorer l'efficacité d'un processus, par exemple, mène très

généralement à un effet rebond important et à une surconsommation de ce même processus. Un exemple frappant vient du monde du numérique : si les progrès ont permis d'avoir des processeurs bien plus performants, notamment au niveau énergétique, cela a conduit à une multiplication des usages et à une empreinte environnementale du secteur qui a explosé². De même pour l'aviation : améliorer l'efficacité des engins a permis d'en réduire les coûts, ce qui a mené à l'ouverture de davantage de lignes et une explosion du nombre de vols. On peut aussi relever d'autres dérives. Par exemple, si l'électrification des usages a permis de réduire fortement l'impact carbone de ceux-ci, elle s'accompagne d'un extractivisme aigu³, avec d'énormes besoins en matériaux (le lithium pour les batteries de voiture, par exemple).

Celles et ceux qui succombent au « techno-utopisme », à savoir la croyance selon laquelle la technologie nous permettra de résoudre tous les problèmes, ne voient généralement qu'une seule facette des défis auxquels nous sommes confronté·e·s sans se préoccuper d'autres effets néfastes potentiels comme l'exploitation des travailleuses-eurs et de la planète dans la production

et transformation des ressources. La technologie les conforte dans l'idée qu'elles-ils pourront continuer sans trop devoir changer leur mode de fonctionnement, leurs consommations et leurs comportements. Mais peut-on réellement espérer qu'il suffirait de progrès technologiques pour nous sortir de l'impasse environnementale actuelle ?

Accepter la finitude

On le sait pourtant, nous vivons sur une planète finie avec un stock de ressources matérielles limité qu'il faudra protéger et rationner pour les besoins les plus fondamentaux⁴. Accepter cet état de fait, c'est faire le deuil du techno-utopisme. Non, la technologie ne sauvera pas le monde, malgré le discours relatif à une économie plus circulaire ou à davantage d'efficacité technologique. Il sera tout autant utile de revoir notre manière d'habiter la terre, notre manière de consommer et notre manière d'être. Ce qui est, généralement, un message bien plus difficile à porter que le techno-utopisme.

Accepter la finitude de notre planète, c'est faire le pari de la suffisance, c'est-à-dire le fait d'avoir « assez »⁵. Il faudra revoir nos comportements. Choisir la suffisance, ou la sobriété, c'est également choisir de réduire sa consommation, dans le sens marchand du terme, ou ses besoins en mobilité, ce qui aura indéniablement un impact sur la croissance économique qui est, par ailleurs, étroitement liée au progrès technologique. Mais cette dernière, malgré toutes les promesses qu'elle charrie depuis des décennies, n'a pas permis non plus d'apporter des réponses à tous les problèmes auxquels notre société a été confrontée tels que l'empreinte environnementale, les inégalités sociales, le financement de l'état providence⁶, etc.

La société en mouvement

Le mirage technologique permet non seulement de ne pas changer de comportements, mais sans doute aussi de se rassurer, de diminuer l'anxiété face à la conscience des enjeux environnementaux,

d'évacuer le sentiment d'impuissance que l'on peut éprouver face à ceux-ci. Il nous empêche de voir (ou nous aide à ne pas voir...) d'autres solutions tellement plus simples et directement efficaces relevant de la sobriété ; il nous ancre dans le système sociétal actuel, dans nos schémas de pensée, dans un certain confort intellectuel et éthique. Les résistances face aux tentatives de désacralisation de la technologie sont d'ordre psychologique, culturel et économique.

De nombreuses initiatives citoyennes et associatives cherchent à inverser les choses, comme les *repair café*, les *do it yourself*, les *mouvements* de transition, les concepts *slow food* et *slow city*, et bien sûr les *low tech*, pour ne citer que quelques exemples⁷. Elles visent à diminuer les volumes consommés, à se réapproprier une partie du cycle de la consommation, à privilégier la qualité plutôt que la quantité dans la production, à mieux connaître les produits utilisés. La lenteur, le soin, la qualité se réinventent doucement dans nos imaginaires pour nous laisser rêver à une société réellement durable et humaine.

1 L'article de Virginie Hess nous donne un aperçu intéressant de l'utilisation des technologies : De la technologie utile à la technologie gadget : la dérive de la téléphonie mobile - Canopea.

2 Pour quelques chiffres et explications : <https://tinyurl.com/25w985vp>.

3 Les ressources naturelles facilement atteignables se raréfiant, il est nécessaire de creuser toujours plus profond et d'extraire toujours plus de matières premières pour subvenir à nos besoins. Pour une critique de cet aspect de la transition énergétique dans une vision Nord-Sud, voir cet article d'Alternatives Sud.

4 La Belgique ayant déjà dépassé la plupart des limites planétaires pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/jcy7t372>.

5 Pour plus d'informations sur la suffisance, voir notre travail en cours : <https://tinyurl.com/58pwenwm>.

6 L'état providence se définit par notre forme de politique actuelle, dans lequel l'intervention de l'état est forte, notamment via la fiscalité, pour financer la sécurité sociale et de nombreux services sociaux. Mais son financement repose fortement sur la croissance économique et est régulièrement mis à mal par des politiques d'austérité.

7 Pour approfondir le sujet, nous conseillons la lecture de l'article suivant : <https://tinyurl.com/tr62hrnm>.

**Nous vivons sur une planète finie
avec un stock de ressources
matérielles limité qu'il faudra
protéger et rationner pour les besoins
les plus fondamentaux.**

« Bruxelles numérique » et inégalités : à quand le déclic ?

• Laudine Lahaye • Chargée d'études Soralia •

La digitalisation de la société peut, à certains égards, apparaître en déconnexion avec la réalité. En particulier celle d'une frange de la population ayant de faibles compétences numériques, un équipement technologique insuffisant ou qui n'a simplement pas l'envie de recourir à la technologie. C'est l'un des messages portés par la société civile, mobilisée avec intensité et audace, contre le projet de digitalisation des administrations publiques à Bruxelles.

En 2022, un projet législatif entend imposer aux administrations régionales et communales bruxelloises de digitaliser l'ensemble de leurs services. Dans cette logique, le numérique deviendrait le canal principal, voire unique, pour effectuer les démarches administratives de la vie quotidienne. Que ce soit pour obtenir une aide d'un CPAS, s'inscrire chez Actiris, inscrire son enfant dans une plaine de vacances, ou encore demander un logement social, il faudrait d'office passer par une démarche en ligne. Face à ce projet législatif porté par Bernard Clerfayt (Défi), ministre de la Transition numérique, une intense mobilisation se met en place, sous l'impulsion de l'antenne bruxelloise de l'ASBL Lire et Écrire. Les associations sont inquiètes, car le projet n'oblige pas les administrations à maintenir des guichets physiques pour que les démarches administratives puissent continuer aussi à passer par le papier et le contact humain. Autrement dit, ce projet législatif est la porte ouverte au « tout numérique », au digital « par défaut ». Il exclut toute une frange de la population pour laquelle le recours aux technologies ne va pas de soi. La digitalisation des services publics, massive et décontextualisée, est un facteur d'aggravation des inégalités sociales et de genre. Elle doit être dénoncée et combattue.

Une exception pour détourner la règle

Cartes blanches, pétitions, manifestations, actions de proximité, débats politiques, interpellations médiatiques... les organisations mobilisées ne reculent devant rien pour alerter des dangers

d'un tel projet, en l'état. Elles demandent que le texte comporte, sans détour, l'obligation pour les administrations régionales et communales, de conserver des canaux de contact de qualité et tenus par des êtres humains (guichets, permanences, lignes téléphoniques, voie postale, etc.). La société civile met la pression pendant deux ans pour obtenir des garanties quant au texte final. Début 2024, le projet « Bruxelles numérique » est approuvé. Il présente le numérique comme un droit pour les citoyen-ne-s, mais sans obligation



d'y recourir. Le texte réaffirme aussi la nécessité de maintenir des services publics accessibles « hors ligne ». Le soulagement est de courte durée. Une petite phrase, en apparence anodine, vient casser ce primordial équilibre. La législation prévoit qu'une administration peut se dispenser d'organiser des points de contact « physiques » si elle estime que cela lui génère une charge de travail disproportionnée. Dans un contexte de rationalisation des moyens à tout va, quels sont les garde-fous pour empêcher les administrations de s'engouffrer dans cette brèche ? Le texte législatif ne l'évoque pas. Retour à la case départ. En septembre 2024, plus de vingt organismes issus de la société civile bruxelloise introduisent un recours devant la Cour constitutionnelle pour faire annuler une partie du projet¹. Le jugement de la Cour n'est pas attendu avant la fin du printemps 2025.

Pourquoi « Bruxelles numérique » est à ce point problématique ?

La digitalisation des administrations est déconnectée des difficultés et des besoins de la population bruxelloise. D'après le dernier baromètre de l'inclusion numérique, « à Bruxelles-Capitale, 36 % des individus de 16 à 74 ans, toutes catégories sociales confondues, sont en situation de vulnérabilité numérique »^{2,3}. Les personnes

ayant un niveau de diplôme peu élevé sont davantage vulnérables dans un environnement en ligne que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Même tendance vis-à-vis des revenus ou du genre (les femmes sont ainsi particulièrement concernées par la vulnérabilité numérique). Autrement dit, actuellement, la digitalisation n'est profitable qu'à la portion la plus favorisée de la population. Ce constat place le projet « Bruxelles numérique » en contradiction par rapport à la Constitution belge puisque celle-ci affirme les principes d'égalité et de non-discrimination entre les citoyen-ne-s. La digitalisation, vu le contexte actuel de vulnérabilité numérique d'une partie de la population, bafoue ces principes. Si elle continue d'être mise en œuvre « aveuglément », elle renforcera l'isolement, le non-recours aux droits et la précarité des personnes déjà les plus fragilisées. Nous continuerons donc de nous battre pour une société plus inclusive et égalitaire.

¹ CARLOT Philippe, « Des acteurs de la société civile veulent faire annuler une partie de l'ordonnance 'Bruxelles numérique' », RTBF, 24 septembre 2024, <https://tinyurl.com/yw8u3tcw>

² BROTCORNE Périne et PONNET Koen, « Baromètre de l'inclusion numérique », Fondation Roi Baudouin, 2024, p.18, <https://tinyurl.com/64fwkzea>

³ La vulnérabilité numérique représente les freins (logistiques, de compétences) à un usage des outils du numérique. Pour en savoir plus : [Etude2022-vulnerabilite-numerique-des-femmes.pdf](https://tinyurl.com/64fwkzea) (soralia.be).

Les héroïnes de la Technologie : 5 innovations pertinentes pour un futur plus sympa

• Anissa D'Ortenzio • Chargée d'étude Soralia •

Dans un monde où les technologies émergentes peuvent susciter des inquiétudes (parfois à juste titre!), il est intéressant d'identifier leurs menaces, mais aussi leurs opportunités réelles. Voici une sélection de cinq innovations prometteuses – certaines encore sous forme de prototype, d'autres finalisées récemment –. Conçues par des femmes aux quatre coins de la terre, elles visent à améliorer la santé des femmes et de l'ensemble de la population. Rien de plus, rien de moins.

Première mondiale : un mannequin femme dans les crash-tests automobiles¹

Astrid Linder, ingénieure suédoise, a conçu le SET 50F, le premier mannequin de crash-test féminin, pour améliorer la sécurité des femmes dans les véhicules. Mesurant 1,62 m et pesant 62 kg, ce prototype représente une « femme type » et a été introduit en phase d'essai depuis fin 2022. Les crash-tests traditionnels utilisent uniquement des mannequins masculins, ce qui a conduit à des statistiques alarmantes : les femmes ont 73 % de risques supplémentaires d'être blessées en cas de collision frontale comparé aux hommes. Linder souligne l'importance d'intégrer des modèles féminins dans les tests de sécurité pour mieux protéger toutes les personnes sur la route. Cette initiative vise à encourager les entreprises à adapter les habitacles pour tenir compte des différences anatomiques entre les hommes et les femmes.

Une montre capable de détecter les premiers signes d'un AVC²

Naya Ellis, une Américaine de 14 ans, a conçu un prototype de montre connectée, la WingItt,

capable de détecter les premiers signes d'un AVC. L'AVC, souvent perçu comme une maladie masculine, touche en réalité les femmes de manière disproportionnée : elles en meurent plus souvent et souffrent de séquelles plus graves. Cette montre surveille notamment les battements cardiaques et les impulsions nerveuses, facilitant ainsi une détection précoce des anomalies. Naya souhaite que sa montre soit accessible financièrement, notamment pour les personnes âgées, afin qu'elles puissent mieux se protéger contre cette maladie.

Un textile pour dépolluer notre intérieur³

Natacha Kinadjian Caplat, docteure en physico-chimie, et Manon Vaillant, ingénieure en biotechnologie, toutes deux françaises, créent le tout premier textile capable de détruire les polluants chimiques, les virus et les bactéries. S'inspirant des algues marines, ce textile actif transformé en filtre ne perd pas en efficacité au fil du temps et ne rejette aucun produit nocif dans l'environnement. Cette innovation améliore donc la qualité de l'air intérieur, et répond aux défis de la pollution de l'air! En effet, la pollution

de l'air est la 4 cause de décès dans le monde et a un impact sur toutes les pathologies chroniques, qu'elles soient pulmonaires, cardio-vasculaires, cancéreuses... et ce, dès notre enfance⁴.

Une application pour les parents séparés en contexte de violences⁵

Eva Ngalle, confrontée elle-même à des violences conjugales, a créé TI3RS, une application mobile française qui vise à sécuriser les communications entre parents séparés dans des contextes de violences conjugales. Depuis fin 2023, TI3RS permet de créer un numéro de téléphone fictif, de filtrer les messages malveillants et de recevoir des notifications à des horaires choisis, réduisant ainsi le stress lié à la communication avec l'autre parent. L'application offre aussi un historique clair des communications, facilitant les démarches judiciaires. Accessible en permanence et gratuit, TI3RS représente une solution moins stigmatisante que d'autres options, permettant aux victimes de se protéger tout en gérant les obligations parentales.

« Quand des lunettes redonnent la parole »⁶

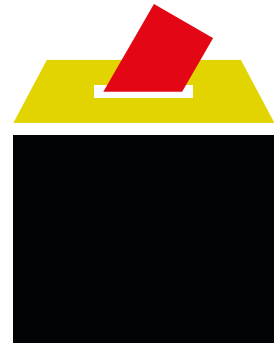
À 25 ans, Sarah Mougharbel, co-fondatrice de Wyes, a développé des lunettes connectées équipées de capteurs infrarouges permettant aux personnes paralysées de communiquer par le mouvement des yeux. Ce dispositif innovant offre la possibilité de piloter un smartphone, une tablette ou un ordinateur simplement en utilisant leurs yeux. L'objectif est de redonner aux utilisatrices-teurs un moyen d'échanger avec leurs proches et le personnel médical, tout en facilitant leur intégration dans la société grâce à l'accès au numérique. Ces lunettes ont été développées en collaboration avec les patient·e·s et leur entourage afin que cette technologie prenne en compte leurs priorités quotidiennes et répondent à leurs besoins.

Hier, aujourd'hui et demain, les femmes inventent !

Notre regard est tourné vers l'avenir, mais célébrons également les inventions que nous utilisons tous les jours! Par le passé, de nombreuses femmes ont inventé des technologies dont on ne pourrait plus se passer aujourd'hui telles que le wifi et le GPS (Hedy Lamarr)⁷, le premier programme informatique (Ada Lovelace), le Kevlar, un matériau ultra-solide (Stéphanie Kwolek), la scie circulaire (Tabitha Babbitt) et tant d'autres! Sans oublier qu'il existe des innovations spécifiquement féministes, plus récentes, et disponibles en Belgique comme App-Elles⁸. Cette application destinée aux filles et aux femmes permet de lancer une alerte SOS afin d'alerter leurs proches et d'appeler le 101 en cas d'agression, ce qui enclenche automatiquement la géolocalisation et l'enregistrement audio. Finalement, la technologie est un outil : tout dépend de l'orientation qu'on lui donne et de son utilisation. Il est donc possible et recommandé que les nouvelles technologies soient utiles, vertueuses et bienveillantes.

- 1 PONSARD Xavier, « Les femmes désormais mieux représentées lors des crash-tests grâce à un modèle féminin inédit », septembre 2023, <https://t.ly/RPENy>.
- 2 DEMEURE Yohan, « Une ado invente une montre capable de détecter les premiers signes d'AVC », SciencePost, juin 2024, <https://t.ly/1zr9G>.
- 3 FORTIN Pierre, « Purenat, la start-up qui purifie l'air grâce à la lumière », LesEchos, Novembre 2023, <https://t.ly/v8ZnQ>.
- 4 RadioFrance, « Santé environnementale : l'impact des polluants sur la santé des femmes », Podcast La Terre au Carré, juin 2023, 49 min, <https://t.ly/Zd1Mz>.
- 5 NGALLE Eva, « présentation de TI3RS », Be A Boss, Be Entrepreneur Awards 2024, <https://shorturl.at/wJYPO>.
- 6 Du même titre : Anonyme, « Quand la technologie peut redonner la parole », Forbes, Novembre 2023, <https://shorturl.at/TottQ>.
- 7 Hedy Lamarr a conceptualisé la technologie qui a permis de développer par la suite le wifi et le GPS : L'étalement de spectre par saut de fréquence.
- 8 Police Locale des Hauts-Pays, « App-Elles, une application mobile pour les femmes et filles victimes de violences », septembre 2024, <https://t.ly/pp4nz>.

Notre regard est tourné vers l'avenir, mais célébrons également les inventions que nous utilisons tous les jours !



Suite aux élections, quels enjeux pour les communes ?

• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique •

Les communes sont le premier lieu de vie de la population, leurs compétences nous concernent toutes et tous. La majorité d'entre nous découvre, dans un premier temps, la politique au niveau local : tant à travers nos élu·e·s qu'à travers les commissions qui y sont mises en place ou le tissu associatif et culturel qui s'y déploie. Via des projets communs et des expériences de vie partagées, nous y cultivons le vivre-ensemble, la cohésion et la solidarité. Repose donc sur les épaules de nos nouvelles·aux bourgmestres et échevin·e·s de grandes responsabilités! Et dans un contexte de précarité grandissante et de crise de la démocratie, les enjeux sont énormes. Mais alors, quelle vision défendre pour nos communes? Voici notre feuille de route « made in Soralia » pour les 6 prochaines années.

Pour des communes qui prennent en compte les questions de genre

Nos propositions : assurer la parité dans toutes les instances qui composent les communes, mettre en place un échevinat en charge des droits des femmes, appliquer le *gendermainstreaming*¹ et le *genderbudgeting*², pour les emplois qui dépendent de la commune, endiguer les inégalités salariales ainsi que les inégalités générées par le travail à temps partiel tout en favorisant la mixité dans tous les secteurs professionnels et à tous les échelons de pouvoir.



Pour des communes qui s'attaquent aux inégalités et renforcent la participation citoyenne

Nos propositions : respecter les législations en matière de droits humains, lutter contre le racisme, protéger les droits des personnes LGBTQIA+, développer et renforcer des dispositifs de participation citoyenne, tels que les conseils consultatifs.

Pour des communes qui garantissent l'accès à une vie digne pour tout·e·s

Nos propositions : augmenter l'offre en logement public et social et assouplir leurs conditions d'accès, développer des logements alternatifs qui favorisent la mixité sociale, déployer des projets de santé accessibles à tout·e·s en soutenant, notamment, les services de première ligne (maisons médicales, Centres de planning familial, etc.), développer l'accès aux activités culturelles et aux infrastructures sportives et les diversifier, financer et soutenir les associations de terrain (prêt de matériel, locaux, etc.).

Pour des communes qui assurent des services de proximité et une mobilité attractive

Nos propositions : soutenir la durabilité des commerces et services de proximité, maintenir des guichets physiques dans l'ensemble des administrations, développer l'offre en transports en commun, favoriser la mobilité douce pour tout·e·s.

Pour des communes qui proposent des structures scolaires et d'accueil de qualité pour tout·e·s

Nos propositions : garantir l'intégration de tou·te·s, dont les enfants présentant des besoins spécifiques, dans des parcours scolaires adaptés (matériel, infrastructures, personnel, etc.), investir dans la création de places d'accueil tant de la petite enfance qu'extrascolaires, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à toutes les familles, favoriser la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans tous les lieux de collectivité.

Pour des communes qui luttent contre toutes les formes de violences faites aux femmes

Nos propositions : appliquer, à l'échelle locale, la Convention d'Istanbul³, développer des campagnes d'information et de sensibilisation, implémenter un nombre suffisant d'hébergements d'urgence pour accueillir les victimes et leurs enfants, mettre en place un guichet d'écoute dans chaque CPAS pour l'obtention des premières informations, lutter activement contre le harcèlement de rue en aménageant adéquatement l'espace public (éclairage, signalétique, etc.) et en formant/sensibilisant les agent·e·s de quartier et les zones de police.

¹ Pour plus d'informations : https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming

² Pour plus d'informations : https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming/mise_en_oeuvre_de_la_loi/gender_budgeting

³ Pour plus d'informations : <https://www.axellemag.be/3-choses-a-savoir-convention-distambul/>

⁴ Pour plus d'informations : <https://www.cncd.be/-site-commune-hospitaliere-kesako->



Pour des communes qui s'engagent à accueillir dignement les personnes en situation de migration

Nos propositions : s'inscrire dans le projet développé par le CNCD 11.11.11 intitulé « Communes hospitalières »⁴, développer des structures d'accueil adaptées (personnel, équipements, etc.) et accueillir des personnes en situation de migration, assurer un accès à l'aide médicale urgente (AMU).

Aujourd'hui, dans une société fragmentée et en perte de repères, nous demandons aux communes d'être force de changement et surtout, de ne laisser personne sur le bord de la route. Le collectif, loin d'être un groupe homogène, est une somme d'individualités qui, mises bout à bout, se révèlent dans la puissance d'être ensemble.

Femmes en politique : quels obstacles ?

• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique •

La politique est conçue par et pour les hommes. Ce constat n'a rien de surprenant : dans une société patriarcale, où les femmes tendent à être reléguées à la sphère familiale, les domaines de pouvoir et de représentation publique sont le lieu privilégié de l'expression masculine. Encore aujourd'hui, les partis politiques francophones belges ne parviennent pas à atteindre la parité (pourtant obligatoire) sur leurs listes électorales¹. Mais pourquoi ?

L'impact des stéréotypes de genre

Dès le plus jeune âge, certaines caractéristiques sont attribuées à un sexe/genre². Ainsi, à l'école, les filles apprennent davantage à rester dans l'ombre, à ne pas se faire remarquer, à se comporter comme de bonnes élèves qui suivent les règles et à occuper des rôles secondaires. Les garçons, à l'inverse, sont invités à faire preuve d'audace, à développer leur aptitude à entreprendre, à devenir des leaders. Ces caractéristiques, à force d'être favorisées, sont intégrées et entraînent des rôles sociaux différenciés entre les femmes et les hommes. Cette éducation genrée a un impact dans tous les domaines de notre vie, et notamment sur nos choix et nos aspirations professionnelles.

Par exemple, plusieurs études démontrent que les filles sont moins stimulées que les garçons à prendre position et à tenir des débats, ce qui, plus tard, reflète leur intérêt et leur ambition en la matière³. Pas étonnant donc que les hommes soient plus enclins à se lancer en politique alors que les femmes ressentent moins l'envie de convaincre les autres de leurs opinions...⁴

De plus, si les hommes sont identifiés et reconnus comme des « meneurs naturels », les femmes, elles, vont devoir redoubler d'efforts pour acquérir une légitimité et une crédibilité en tant que figure politique. Sans oublier la charge domestique qui continue à peser davantage sur leurs épaules... Or, en politique, la disponibilité est un enjeu central : participer aux événements, multiplier les apparitions, être autour de la table lors des décisions importantes sont des facteurs de réussite, favorisés par les partis.

La responsabilité des partis politiques

Les président.e-s de parti disposent d'un pouvoir considérable : visages d'un groupe politique, négociatrices-teurs dans le cadre des accords de gouvernements, distributrices-teurs des portefeuilles ministériels, chef-fe-s de file des grandes lignes stratégiques, elles-ils se chargent aussi de sélectionner les candidat.e-s à recruter⁵. Mais, en Belgique, ce poste au plus haut niveau de la hiérarchie demeure majoritairement masculin. Or, les dirigeant.e-s, tous domaines confondus, ont tendance à privilégier celles-ceux qui leur ressemblent⁶.

Ce qui peut expliquer pourquoi les hommes sont plus souvent soutenus par les membres d'un parti politique et accèdent plus facilement à des fonctions clés⁷. Alors que les femmes manquent de modèles auxquels s'identifier, ce qui ne les aide pas non plus à se projeter dans ce type de fonctions⁸.

Enfin, si celles-ci parviennent à se frayer un chemin au sein d'un parti, se pose alors la question de la place qui leur y est accordée. Le nombre de femmes qui se présentent n'est qu'une première étape, encore faut-il les soutenir pour qu'elles soient effectivement élues et ensuite qu'elles puissent rester en fonction.

Des violences sexistes particulièrement anxiogènes

Ce soutien doit donc aussi s'exprimer face au sexisme qui règne dans le milieu. Comme toutes les autres femmes, les politiciennes sont loin d'être épargnées par les violences fondées sur le genre. Mais celles-ci présentent des spécificités. La politique, rappelons-le, est un domaine où les hommes qui ont de l'argent, des contacts, de l'influence, ont plus de chances d'accéder à des fonctions de pouvoir. Cet envi-

ronnement élitiste est le reflet par excellence des rapports de domination, tant fondés sur le genre que sur la classe sociale ou sur la race. En découlent des privilèges et des situations de toute-puissance, où impunité, laissez-faire, excès et abus en tous genres sont légion.

Remarques quotidiennes, atouchements, harcèlement, viols, etc. les faits sont fréquents, multiples et concernent toutes les personnes sexisées⁹. Les politiciennes sont également les cibles privilégiées de la cyberviolence¹⁰. Ces femmes sont attaquées, souvent à répétition et via des « raids »¹¹, parce qu'elles osent s'exprimer, prendre de la place, donner leur opinion, bref exister à un endroit où la société patriarcale ne les attend pas et ne veut pas les entendre.

Pour se protéger et/ou protéger leur entourage, de nombreuses femmes mettent en place des stratégies d'évitement, à défaut de bénéficier d'autres solutions plus efficaces¹². Elles se censurent, diminuent leur temps d'utilisation, voire parfois se retirent totalement des réseaux sociaux. Or, avoir accès à ces espaces de parole est aujourd'hui, au moins en partie, un gage de réussite en politique. Ce phénomène entraîne donc en lui-même la disparition de certains profils, déjà en sous-nombre, alors que d'autres femmes, potentiellement intéressées, redoutent tellement ce type de vio-

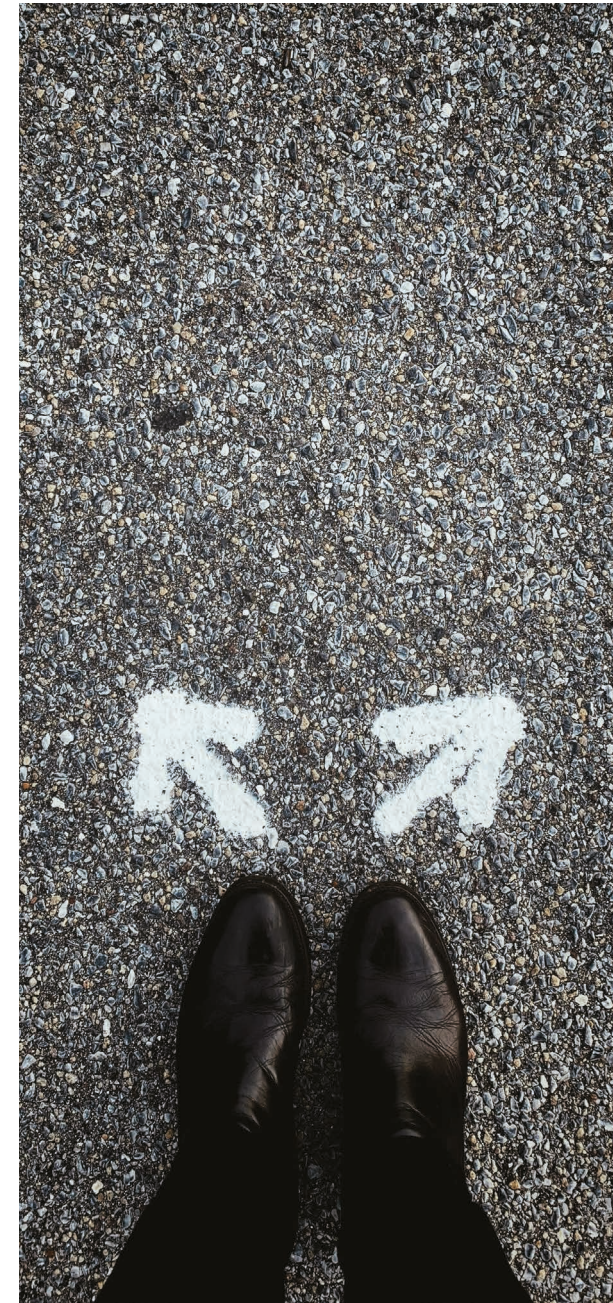
lences qu'elles refusent d'adopter un rôle public, ce qui compromet l'apparition de nouvelles figures politiques.

Les femmes en politique : une question de démocratie

L'intégration des femmes dans les processus politiques est une question fondamentale. Car notre santé démocratique repose sur la représentation de l'ensemble des citoyen-ne-s. C'est pourquoi rendre ces espaces plus accessibles et plus inclusifs est un combat majeur.

De nombreux leviers existent comme adapter les conditions de travail et éviter les réunions en soirée et les week-ends, mettre un nombre plus important de femmes en têtes de liste, soutenir les femmes dans leurs campagnes électorales, notamment financièrement, établir un code de conduite et d'éthique au sein de chaque parti, etc.

La participation des femmes en politique est indispensable : c'est un enjeu à la fois en termes d'égalité, de mise à l'agenda de nouvelles thématiques et de relais des réalités des personnes discriminées. Aujourd'hui, le monde politique ne peut plus tergiverser. Dans un contexte où les idées d'extrême droite gagnent de plus en plus en popularité, un autre monde, marqué par l'exemplarité et l'inclusivité, doit se dessiner de toute urgence.



¹ DEVOOGHT Robin et WOELFLE Guillaume, « Âge, nombre de mandats, société civile, nombre de femmes : quels sont les profils des candidats aux prochaines élections ? », RTBF, 24/05/2024, <https://urlz.fr/rTt4>.

² Dans notre société, le genre (femme/homme) est, à tort, automatiquement assimilé au sexe (femelle/mâle) à la naissance, sans tenir compte des variations possibles (ex. : personnes intersexes).

³ EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir pour les femmes en politique ? », RTBF, 27/05/2024, <https://urlz.fr/rTx2>.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ DRICOT Lucie, « Travail : souffrez-vous du syndrome du scarabée ? », RTBF, 15/02/2021, <https://urlz.fr/iWlr>.

⁷ EL MASSAOUDI Sarra, « En Belgique, quel pouvoir... » op. cit.

⁸ *Ibid.*

⁹ Les femmes et personnes s'identifiant comme telles, les personnes transgenres, non-binaires, LGBTQIA+, etc.

¹⁰ FRERES Sarah, « Jeunes femmes politiques, cibles privilégiées du cyber-harcèlement », La Libre, <https://urlz.fr/rTB1>.

¹¹ Harcèlement réalisé en ligne et surtout en meute ciblant une (un groupe de) personne(s).

¹² DIOUF Elena et NUNCIC Pascaline, « Dossier pédagogique – Le harcèlement sexiste virtuel, c'est réel ! », Sofélia, 09/2020, <https://urlz.fr/rTBT>.

Une nouvelle présidente pour Soralia

• Propos recueillis par Noémie Van Erps • Secrétaire Générale Soralia •

Nos équipes ont rencontré Fanny Dubois, nouvelle présidente de Soralia

Peux-tu nous expliquer qui tu es, ton parcours ?

Mon parcours a débuté par des études de sociologie et j'ai parallèlement travaillé comme aide-soignante. Le care est un choix personnel, je souhaitais découvrir la pratique du soin à l'autre. J'ai pu ainsi allier des savoirs théoriques au travers de mes études et des savoirs du terrain en travaillant en première ligne du soin. On peut qualifier le métier d'aide-soignante de difficile, marqué par les injustices basées sur le genre et la classe sociale. Cette expérience vécue depuis le bas de la hiérarchie hospitalière, elle vous marque pour toute l'existence.

Elle m'a amenée à vouloir continuer mon investissement professionnel dans le monde soignant avec une approche favorisant la justice sociale, la multidisciplinarité et plaçant la-le patient-e au cœur de sa santé. Le secteur des maisons médicales m'est apparu presque comme une évidence, je m'y suis retrouvée dans les valeurs, les missions et les enjeux défendus. J'ai souhaité y mettre toute mon énergie en qualité de Secrétaire Générale.

Qu'est-ce qui a motivé ton choix à prendre la Présidence de Soralia ? Et que souhaites-tu incarner au travers de ce mandat ?

Prendre la présidence de Soralia s'inscrit dans la continuité de mon parcours. Soralia défend au quotidien des valeurs et des enjeux qui me sont chers : la militance, la démocratie, la justice sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes...

En qualité de présidente, mon objectif est de pouvoir être force de démocratie participative au sein du Mouvement. J'ai à cœur de rencontrer la base, les militantes du Mouvement afin de renforcer les espaces de parole de ces dernières. Par mon mandat, je souhaite m'inscrire également dans une approche

progressiste afin d'éviter la « bureaucratization » de mon rôle et de l'institution. Et enfin, je souhaite aussi être force de « nouvelles alliances » au travers, notamment, de ma casquette pluraliste au sein des Maisons Médicales. Dans le contexte politique actuel, il est prioritaire selon moi de créer de nouvelles convergences dans le respect de l'histoire et des différences de chaque structure.

Quels vont être tes chantiers prioritaires dans les mois à venir ?

Dans un premier temps, je vais surtout m'approprier et observer l'environnement Soralia, car c'est nouveau pour moi. J'apporterai, évidemment, dans un second temps ma touche : des relais, des expériences, des connexions avec les lieux dans lesquels je siège. Je souhaite être force de convergence et d'ouverture vers d'autres horizons. J'ai conscience que le contexte actuel va amener Soralia à faire face à des périodes parfois difficiles sur le plan politique. D'où la nécessité de faire alliance et de développer des stratégies communes. J'ai à souhait également d'être proche des travailleuses et des militantes, ce qui implique des rencontres de terrain, de l'écoute.

Quels sont, selon toi, les enjeux prioritaires pour notre Mouvement ?

J'identifie trois enjeux d'actualité :

Je pense que nous devons être attentives aux métiers du care qui sont particulièrement féminisés. Les dernières réformes tendent à les fractionner, ce qui fragilise leur pouvoir d'action dans le système de santé. Ces métiers sont pourtant essentiels au bon fonctionnement de notre société, mais ils sont encore aujourd'hui gouvernés majoritairement par des hommes, dans une approche néolibérale et trop médicalisée des soins de santé.

Je souhaite être force de convergence et d'ouverture vers d'autres horizons.

Je suis également convaincue que nous devons investir une approche parfois plus radicale de la militance afin de bousculer les institutions en ce y compris la nôtre. Pour moi, la complémentarité des militances est importante. Je pense qu'il faut prendre de l'énergie à faire en sorte que ces deux collectifs féministes se parlent et convergent.

Enfin, je pense que nous devons continuer, plus que jamais, à défendre notre modèle de sécurité sociale. Mon parcours m'a amenée à travailler en profondeur ce sujet, j'ai confiance dans mon expertise idéologique en la matière. Or, le futur gouvernement fédéral menace fortement la pérennité des droits acquis liés à la Sécurité sociale avec tous les impacts directs sur les conditions de vie des femmes que cela pourrait entraîner.

Et enfin, pour terminer, si tu pouvais être une personnalité marquante de l'histoire des droits des femmes, qui serais-tu ?

C'est Hannah Arendt qui me vient à l'esprit. Cette philosophe a écrit sur les origines du totalitarisme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle a tenté de comprendre comment un régime totalitaire peut se banaliser au point de devenir populaire et s'immiscer dans la culture ambiante de la société. La montée de l'extrême droite partout dans le monde m'inquiète notamment dans les retours en arrière qu'elle risque de provoquer pour les droits des femmes. Relire Arendt pour mieux comprendre comment ces phénomènes de banalisation des pensées droitières et xénophobes se produisent dans la société entière me semble particulièrement opportun.



L'accessibilité de la pornographie aux mineur·e·s, un enjeu récent et genré

• Alice Gaspar • Chargée de missions Sofélia •

Au cours des 20 dernières années, la pornographie est devenue plus accessible avec internet. Aujourd'hui, toute personne qui dispose d'un accès à internet et d'un appareil connecté peut avoir accès à des contenus pornographiques.

La difficulté de régulation de la consommation de la pornographie pour les mineur·e·s

D'après une étude réalisée en 2023 par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique française (ARCOM), il est estimé que 12 % des internautes visitant des sites destinés aux adultes sont mineur·e·s. Cela monte même jusqu'à 17 % pour le site Pornhub¹. Dans la même étude, les supports de visionnage sont aussi abordés : pour les mineur·e·s, elles-ils sont 83 % à visionner ces contenus sur le smartphone contre seulement 55 % des adultes. Cela met en exergue une utilisation différenciée selon l'âge². La question de la pornographie se pose donc déjà dès le plus jeune âge.

Au-delà des sites, on peut aussi retrouver des contenus pornographiques ailleurs, comme sur les réseaux sociaux. Récemment, X (anciennement Twitter) a autorisé les contenus pornographiques sur son site. La modération, déjà lacunaire sur cette plateforme, est maintenant inexistante³. Par ailleurs, d'après une étude allemande de 2022, sur plus de 1000 jeunes entre 15 et 17 ans, «30 % d'entre eux ont été exposés à du contenu sexuel explicite via des vidéos ou images pornographiques, directement sur les réseaux sociaux (*Instagram, Twitter* ou *Reddit*)»⁴. Elles-ils sont 24 % à être aussi confronté·e·s à ce type de contenu à travers les messageries privées comme WhatsApp ou Snapchat⁵.

Les consommatrices-teurs de porno, les politiques, les propriétaires des sites pornographiques et productrices-teurs s'accordent tou-te-s sur la problématique de l'accès de ces sites à des personnes mineures. Pourtant, aucune solution efficace n'a été trouvée jusqu'à présent.

La consommation genrée des contenus pornographiques

La confrontation à du contenu pornographique ne se limite donc pas aux sites, elle est bien plus répandue et ne concerne pas les genres de manière égale.

En effet, dès les premières confrontations à la pornographie, une réalité genrée apparaît : les garçons sont plus nombreux à consommer du porno que les filles. À 12 ans, 1 garçon sur 2 et 1 fille sur 3 se rend sur un site pornographique régulièrement, pour une moyenne de 57 minutes par mois pour les garçons contre 49 minutes pour les filles⁶.

À l'âge adulte, l'écart genré de visionnage du porno persiste, avec 56 % des hommes contre 21 % des femmes qui consultent des vidéos pornos chaque mois⁷. Le temps passé sur le site est aussi marqué par des différences genrées pour les jeunes entre 14 à 17 ans, les garçons passent près de 2 fois plus de temps par mois que les filles. Pour les hommes adultes, ce chiffre monte à 3 fois plus de temps que les femmes sur ces sites, 2 h 20 contre 43 minutes en moyenne pour les femmes⁸.

Concept et réalisation : Knock Knock Prod et Steppers Studio | Illustrations : Eugénie Mesquita



Relations, sexualités et identités : la campagne EP de Sofélia qui aborde ces sujets

Il est primordial d'ouvrir la discussion et de développer l'esprit critique de toutes les personnes qui sont confrontées à la pornographie ou qui en consomment, afin d'avoir une meilleure compréhension des enjeux personnels, mais aussi collectifs que représente la pornographie aujourd'hui dans notre société. Le développement de cet esprit critique doit se défaire d'une vision culpabilisante ou moralisatrice de la pornographie.

C'est dans cet objectif que Sofélia a décidé de mener sa campagne en Éducation permanente sur les enjeux de l'Éducation de la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) et du numérique. Dans cette campagne, la pornographie, le masculinisme en ligne, la visibilité de la communauté LGBTQIA+, les influenceuses-traitant de l'EVRAS et les violences sexistes en ligne liées aux intelligences artificielles sont abordées. Un quizz et 5 fiches informatives ont été créés afin de tester vos connaissances sur le sujet et d'en apprendre plus sur les différentes thématiques.

La campagne de Sofélia Relations, sexualités, identités : Décodons l'EVRAS à l'heure du numérique est à découvrir sur le site : www.sofelia.be

1 ARCOM « La fréquentation des sites « adultes » par les mineurs », Mai 2023, <https://tinyurl.com/aesjr2f4> (consulté le 08/08/2024).

2 Ibid.

3 LIBÉRATION, « X (ex-Twitter) autorise officiellement les contenus pornographiques et violents » Libération, Le 4 juin 2024, <https://tinyurl.com/yckhx4pv> (consulté le 05/08/2024).

4 SÉNAT FRANÇAIS, Rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur l'industrie de la pornographie, 27 septembre 2022, <https://tinyurl.com/yjp3ktxb> (consulté le 14/02/2024).

5 Ibid.

6 France INFO, « Pornographie : les moins de 18 ans passent en moyenne 49 minutes par mois sur des sites classés X », Franceinfo, le 25 mai 2023, <https://tinyurl.com/34553xcx>.

7 ARCOM « La fréquentation des sites « adultes » par les mineurs », op cit.

8 Ibid.

« Nous allons toujours avorter aux Pays-Bas. Parlementaires, changez la loi »

• Eloïse Malcourant • Chargée de communication Sofélia •

Le 19 septembre 2024, la plateforme Abortion Right¹, regroupant une vingtaine de structures francophones et néerlandophones défendant le droit à l'avortement en Belgique et dans le monde organisait une action de grande ampleur dans les rues de Bruxelles. L'objectif ? Interpeller les parlementaires sur l'urgence d'adopter une loi améliorant les conditions d'accès à l'avortement en Belgique. Retour sur cette matinée.



9 heures, Saint-Gilles. Bagages à leur bras, foulard mauve accroché à leur cou comme symbole des luttes féministes et tulipes à la main, symbole des Pays-Bas, une trentaine de personnes montent dans un bus. Elles représentent les 350 personnes qui, chaque année, doivent se rendre depuis la Belgique aux Pays-Bas pour avorter, car elles ont dépassé le délai légal des 12 semaines imposé par la loi belge. Aux Pays-Bas, ce délai est fixé à 24 semaines de grossesse.

Sur le bus est apposée une banderole en néerlandais et en français « Nous allons toujours avorter aux Pays-Bas. Parlementaires, changez la loi ». Cette action fait référence aux bus qui voyageaient vers les Pays-Bas dans les années 1970 afin de permettre aux femmes d'avorter alors que l'interruption volontaire de grossesse (IVG) était encore illégale dans notre pays. Plus de 50 ans plus tard, certaines doivent encore passer la frontière pour avorter... car dépasser le délai légal des 12 semaines peut arriver à tout le monde. Déni de grossesse, viol, prise de médicaments masquant les symptômes de grossesse, manque de connaissance du fonctionnement de son corps, situation de violences conjugales, etc.².

Pour les femmes qui avortent aux Pays-Bas, tout est à charge de la patiente : 1.200 euros pour l'acte médical auquel il faut ajouter le coût des transports et une éventuelle nuit sur place. Sans oublier toutes celles qui ne peuvent pas s'y rendre.

10h30, Place Poelaert. Après un trajet dans les rues de Bruxelles, le bus se gare devant le Palais de Justice. S'en suit un moment de lectures de témoignages de femmes ayant dû se rendre aux

© Pauline Arnould



Pays-Bas pour avorter. Stationner devant le Palais de Justice est un acte symbolique. Rappelons qu'en 2024, l'avortement est toujours passible de sanctions pénales pour les femmes et les praticien-ne-s de l'IVG si cette dernière n'est pas pratiquée dans les conditions imposées par la loi. La plateforme Abortion Right demande aux parlementaires de suivre le rapport scientifique rendu en avril 2023 par 35 expert-e-s démontrant que la législation actuelle n'est plus en phase avec les besoins des personnes en demande et les réalités du terrain. Il est notamment primordial de reconnaître l'IVG comme un véritable soin de santé en supprimant les sanctions pénales en cas de non-respect des conditions de la loi, de supprimer l'obligation d'un délai de réflexion de 6 jours entre le premier entretien et l'avortement et d'allonger le délai légal dans lequel il est possible d'avorter de 12 à 18 semaines³.

Stop au marchandage politique autour du droit à l'avortement

Le 24 septembre, la proposition de loi du Parti Socialiste (PS) améliorant l'accès à l'avortement a été rejetée par la majorité fédérale en formation, l'Arizona (N-VA, CD&V, Vooruit, MR, Engagés). Cette proposition de loi transposait les recommandations du rapport des expert-e-s évaluant la loi belge encadrant l'IVG depuis 2018. La manière dont le dossier relatif à l'avortement a été mis sur le côté par ces

partis a été dénoncée par de nombreuses structures de défense du droit à l'avortement. En effet, trois des cinq partis de l'Arizona (Vooruit, MR et Engagés) revendiquent constamment haut et fort la liberté de vote de leurs parlementaires respectives-tifs dans les dossiers qu'ils considèrent comme « éthiques ». Pourtant, le 24 septembre, en front commun, sur demande de leurs 5 présidents de partis, elles-ils ont tou-te-s voté contre la proposition de loi du PS. Les 5 partis, en pleine négociation pour la formation d'un nouveau gouvernement ne sont pas sur la même longueur d'onde sur le dossier. Ils ont donc justifié leur positionnement similaire en décidant de rejeter tous les textes à l'agenda du Parlement ne faisant pas consensus entre eux d'ici la formation d'un nouveau gouvernement.

Parlementaires, sachez que les structures de défense du droit à l'avortement continueront à revendiquer haut et fort « Nos corps, nos choix, nos droits », et ce tant qu'il le faudra !

¹ Voir le site de la plateforme Abortion Right dont Sofélia fait partie : Abortion Right - Plateforme pour le droit à l'avortement en Europe et dans le monde. <https://www.abortionright.eu>.

² Les raisons pour lesquelles le délai légal des 12 semaines peut être dépassé sont multiples et variées. À ce propos, voir la brochure « 12 semaines, et après ? Témoignages sur les demandes d'IVG hors du délai légal en Belgique » de la plateforme Abortion Right et du Centre d'Action Laïque : 12-semaines-et-apres-WEB.pdf (laicite.be).

³ Voir l'entièreté du mémorandum 2024 de la plateforme Abortion Right : Memorandum-de-la-plateforme-Abortion-Right-2023.pdf (abortionright.eu).

L'Économie Sociale et Solidaire au Sénégal

• Solsoc •

Au Sénégal, une grande majorité de la population (sur)vit grâce à l'économie informelle, notamment dans le monde rural, qui emploie 80 % des travailleuses·eurs du pays. Solsoc et ses organisations partenaires au Sénégal œuvrent pour la structuration et la mise en réseau d'initiatives d'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire des coopératives capables de générer des revenus pour leurs membres, et qui sont particulièrement attentives à la participation des jeunes et des femmes.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?

Alternative au modèle néolibéral, l'économie sociale et solidaire promeut un système basé sur la solidarité, sur la participation démocratique et sur la redistribution des revenus en tenant compte du travail fourni et non de la rémunération du capital¹.

La mise en place d'une économie sociale et solidaire a pour effet la création d'emplois décents, le développement local, la prestation de services sociaux de base et l'insertion de personnes en situation d'exclusion économique et/ou sociale.

La participation des femmes

Au Sénégal, Solsoc soutient le travail de Green Sénégal, une ONG bien ancrée à Thies et dans sa région, dont la mission est de « contribuer à une sécurité alimentaire par la promotion d'une agriculture durable et à la protection et à la préservation de l'environnement ». Cette association accompagne des communautés vulnérables afin qu'elles développent des activités agricoles leur permettant ainsi de générer des revenus et d'améliorer à leur autonomie financière et leur sécurité alimentaire.

Les groupements appuyés par Solsoc et Green Sénégal sont actifs principalement dans la transformation de produits alimentaires. Ainsi, la coopérative « FASS DIOM », à Thiéna, regroupe un peu moins de 600 femmes qui transforment de la noix de cajou, des céréales locales, des fruits et des légumes. Les produits, une fois transformés, sont vendus localement sur les marchés, dans des magasins, et aussi parfois revendus dans des boutiques à l'étranger.

« Ici à Fass Diom, nous sommes 15 groupements et intervenons dans 5 villages, au total 567 personnes. Notre activité principale était au départ la transformation de noix de cajou, mais quelque temps après, on y a associé d'autres programmes comme la transformation de céréales locales de fruits et légumes. Nous sommes actuellement en chantier pour nous agrandir. Nous construisons un nouveau bâtiment pour accueillir de nouvelles unités de transformation. Malgré les travaux, nous continuons la production.

Nos clients sont des boutiquiers de Thiéna et des environs, toutes les boutiques vendent nos produits. Il y a même des gens qui viennent acheter nos produits pour les revendre ailleurs. Nous avons aussi des clients au Burkina Faso, en Italie, en France, pas uniquement au Sénégal. Nous avons même une cliente au Japon. Les gens viennent nous acheter et revendent ensuite.

Fass Diom, c'est une association qui crée de l'emploi. Des femmes et jeunes filles qui allaient travailler à Dakar comme bonne, on les récupère pour qu'elles viennent travailler à Fass Diom. Ici, après les travaux, nous aurons une boutique devant la porte. Nous allons recruter des personnes pour gérer la boutique et pour la transformation de céréales. »

Madame Nogaye Sow, secrétaire générale de l'association FASS DIOM de Thiéna

La coopérative « Keur Djiguène GNI », située à Thiéna, emploie des femmes en situation de handicap, leur offrant ainsi une opportunité de travail et de valorisation de leurs compétences.



© Solsoc

« Dans notre coopérative nous nous occupons de la transformation de produits agricoles locaux : céréales, fruits et légumes, lait, mais nous faisons aussi du savon.

Ici, nous employons des femmes sourdes-muettes. Elles ont un double handicap, nous ne pouvons pas les laisser dans la rue. Pour lutter contre l'exclusion, il faut activement pratiquer l'inclusion. Elles font partie de la société et il faut donc les aider à travailler comme les autres.

Il y a aussi des femmes avec des déficits intellectuels. Nous avons vu que si on ne les surcharge pas, elles peuvent faire les tâches, comme celle de faire la confiture, comme les autres femmes. »

Madame Coumba Yambe Seck, présidente de « Keur Djiguène GNI »

Les initiatives d'économie sociale et solidaire vectrices d'émancipation économique et sociale

La plupart des femmes actives dans ces dynamiques en tirent un revenu d'appoint, et pour certaines, leur revenu principal. Ceci leur permet de participer financièrement aux besoins de leur ménage et aux frais de scolarité de leurs enfants, mais aussi de cotiser à une mutuelle de santé et d'accéder ainsi à des soins de qualité et abordables financièrement.

Pour elles, être membre de ces coopératives renforce leur émancipation économique et ainsi de

pouvoir, par exemple, mettre fin à des mariages non désirés, mais cela leur permet aussi d'avancer vers une émancipation sociale par le nouveau rôle financier qu'elles jouent au sein de leur famille et par le fait d'être incluses dans des réseaux de solidarité.

Un autre aspect à ne pas négliger est que ces travailleuses bénéficient d'une formation qualifiante à laquelle elles n'auraient pas eu accès autrement, notamment en milieu rural.

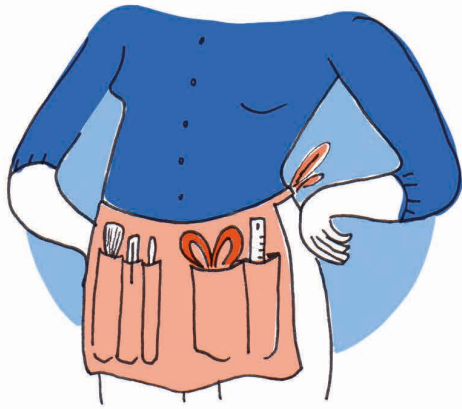
Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée par la Coopération belge au développement (DGD). Elle est l'une des organisations de solidarité internationale de l'Action commune socialiste. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, Solsoc soutient des mouvements sociaux en et des organisations de la société civile en Afrique, Amérique latine et au Proche-Orient afin de contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique en faveur des droits humains, du Travail décent et de la transition juste.

Plus d'infos : www.solsoc.be
Faire un don : BE52 0000 0000 5454

¹ Publication Solsoc « L'économie sociale et solidaire à l'heure du travail décent » : <https://www.solsoc.be/s-informer/publications/publication-ecosol.html>
Publication Solsoc « L'économie sociale et solidaire : un levier de changement dans le Sud ? » : <https://www.solsoc.be/s-informer/publications/lreconomie-sociale-et-solidaire-un-levier-de-changement-dans-le-sud.html>

L'AS DU BRICOLAGE

Ma collègue Sonia
est l'as du bricolage



En toute circonstance au fil d'explorations

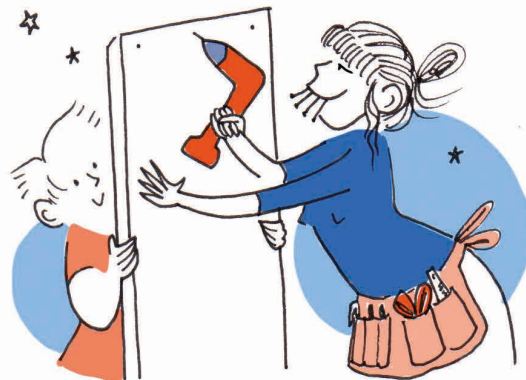


Son cerveau ingénieux trouve des solutions

Elle est une
fusée parée au décollage



La poussière des chantiers
comme une constellation



Scintille sur ses outils
comme la ceinture d'Orion

ZOË BORBÉ



AVEC LE SOUTIEN DE LA
FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES